

**RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
DU DEPARTEMENT DU NORD**

Numéro

2020 - 35

Novembre

SOMMAIRE

**Conseil départemental
Réunion du 28 septembre 2020**

Délibération opérationnelle « Nord durable »	5	Expérimentation - contractualisation pour l'accès aux référentiels de la Direction générale des Finances publiques	31
Choix du lieu de réunion du Conseil départemental et de la Commission permanente dans le cadre du respect des règles sanitaires	8	Plan de Déplacements de l'Administration : mise en place du Forfait Mobilités Durables	33
Rendu compte de l'exercice des délégations au Président du Conseil départemental pendant la période d'état d'urgence sanitaire	10	Convention relative au financement d'actions avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)	35
Liste des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT notifiés en 2019	12	Emplois de catégorie A, B ou C susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels (article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée)	37
L'engagement du Département du Nord dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté - avenants financiers pour l'année 2020	14	Demande de remise de dette	91
1 ^{er} avenant au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion de la station touristique du ValJoly	17	Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)	93
Budget supplémentaire : budget principal	19	Prime COVID 19 destinée aux salariés intervenant au domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ainsi qu'aux accueillants familiaux	95
Budget supplémentaire : budget annexe Laboratoire départemental	25		
Rapport d'activité 2019 des Commissions Consultatives des Services Publics Locaux	29	Département 100 % inclusif, participation au capital social d'AlterEos	102

Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention avec Pôle emploi, convention dans le cadre du Territoire zéro chômeur, convention d'association pour l'accès à l'outil OUIFORM, subventions aux associations au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions	104	Politique de l'Habitat et du Logement : Lancement d'un Appel à Projets « Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural »	132
Évolution des critères d'accompagnement des jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'Enfance	108	Politique de l'Habitat et du Logement - Dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS) et J'amén'Age59 : autorisation à signer les conventions cadres entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois et la Communauté de Communes du Sud Avesnois	134
Création de 10 postes d'Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) au 1 ^{er} janvier 2021 dans le cadre de l'engagement du Nord dans la Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté	110	Programmation 2020 du dispositif des Aides Départementales aux Villages et Bourgs	136
Attribution des dotations de fonctionnement aux collèges publics pour 2021	113		
Logements de fonction : actualisation de la répartition par emploi des logements de fonction dans les collèges	117		
Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales - Programme 2020	120		
Transfert des abribus au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis	123		
Développement de deux nouveaux Projets France Services Itinérants dans le Cambrésis et le Douaisis	125		
Revalorisation des dispositifs de subventions en faveur des plantations et de la renaturation	128		
Etat d'avancement et actualisation du schéma cyclable départemental	130		

DECISIONS
CONSEIL DEPARTEMENTAL
DU 28 SEPTEMBRE 2020

0.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296792-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le 9 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Marguerite CHASSAING, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX.

Absent(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Marie TONNERRE.

OBJET : Délibération opérationnelle "Nord durable"

Vu le rapport SEPPT/2020/258

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le Plan d'actions Nord durable, tel que décrit au rapport et dans l'annexe jointe au rapport ;
- d'autoriser Monsieur le Président à solliciter des cofinancements de l'Etat et ses agences, de la Région et de l'Europe pour la mise en œuvre de ce plan d'actions.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 17 h 03.

59 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames MARCHYLLIE et VARLET, ainsi que par Monsieur WILMOTTE.

Monsieur DUHEM, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Monsieur RENAUD (porteur du pouvoir de Madame DEROEUX), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Les Conseillères départementales reprises dans le tableau ci-dessous, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné procuration :

Absentes au vote	Porteurs de pouvoirs
Marguerite CHASSAING	Karima ZOUGGAGH
Isabelle FERNANDEZ	Virginie VARLET
Alexandra LECHNER	Isabelle MARCHYLLIE
Anne VANPEENE	Patrick VALOIS

Mesdames BORIE et COTTENYE, ainsi que Monsieur DECAGNY, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Monsieur BAUDOUX (porteur du pouvoir de Madame BREDA), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

0.1

Vote intervenu à 18 h 08.

Au moment du vote, 52 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 19
Absents sans procuration : 11
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 71 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	71
Majorité des suffrages exprimés :	36
Pour :	71 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296572-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAU, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Claudine DEROEUX, Roger VICOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Marguerite CHASSAING, Carole DEVOS, Marc GODEFROY, Max-André PICK, Eric RENAUD, Marie TONNERRE.

OBJET : Choix du lieu de réunion du Conseil départemental et de la Commission permanente dans le cadre du respect des règles sanitaires

Vu le rapport DAJAP/2020/367

DECIDE à l'unanimité:

- de confirmer le choix de réunir le Conseil départemental et la Commission permanente dans l'hémicycle du Conseil régional des Hauts-de-France pour leurs réunions respectives du 28 septembre 2020 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à convoquer les prochaines réunions du Conseil départemental et de la Commission permanente dans un lieu autre que l'hémicycle du Conseil départemental, dans la mesure où le respect des règles sanitaires le nécessiterait et dans la limite du 31 décembre 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 14 h 10.

58 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Vote intervenu à 14 h 12.

Au moment du vote, 58 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	14
Absents sans procuration :	10
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	72 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	72
Majorité des suffrages exprimés :	37
Pour :	72 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296756-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Carole BORIE, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Eric RENAUD, Marie TONNERRE.

OBJET : Rendu compte de l'exercice des délégations au Président du Conseil départemental pendant la période d'état d'urgence sanitaire

DONNE ACTE:

à l'unanimité

- de la présentation par Monsieur le Président du rendu compte de l'exercice des délégations d'attributions prévues par l'article 1 III de l'ordonnance N°2020-391 du 1^{er} avril 2020 modifiée et la délibération du Conseil départemental N°DAJAP/2020/201 du 24 avril 2020.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h08.

52 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Mesdames DUHAMEL et SANCHEZ ainsi que Messieurs CABAYE (porteur du pouvoir de Madame BECUE), CADART et ZAREMBA présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296724-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Doriane BECUE, Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Carole BORIE, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Fabrice ZAREMBA.

OBJET : Liste des marchés publics supérieurs à 25 000 € HT notifiés en 2019

DONNE ACTE:

à l'unanimité :

- de la présentation par Monsieur le Président des listes des marchés et avenants passés en 2019 en application de la délibération DA/2015/852 du 12 octobre 2015.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h10.

47 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Messieurs HIRAUX et PLOUY, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296754-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 30 septembre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, François-Xavier CADART, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Fabrice ZAREMBA.

OBJET : L'engagement du Département du Nord dans la stratégie nationale de prévention et de lutte

contre la pauvreté - avenants financiers pour l'année 2020.

Vu le rapport DGASOL/2020/304

DECIDE à la majorité:

- d'approuver la poursuite des actions pour 2020 de la Stratégie du Département du Nord en faveur de la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi, telle qu'elle est déclinée dans la Convention d'appui ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les avenants financiers au titre de l'année 2020 dans les termes des projets annexés au rapport (annexes 2 et 3) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention de financement, dont le modèle est joint au rapport, pour l'expérimentation territoriale d'un Service public de l'insertion 2020-2021 (annexe 4) ;
- de contribuer à la réalisation de ces engagements dans le cadre des compétences de droit commun du Département ;
- de participer à la gouvernance et au portage commun de cette démarche stratégique.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h11.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs BAUDOUX et CABAYE respectivement porteur des pouvoirs de Mesdames BREDA et BECUE.

Madame DEZITTER, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 18h13.

Au moment du vote, 46 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	20
Absents sans procuration :	16
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	66 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	66
Majorité des suffrages exprimés :	34
Pour :	58 (Groupe Union Pour le Nord, Groupe Socialiste, Radical et Citoyen, Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre :	8 (Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296365-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 2 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, François-Xavier CADART, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Fabrice ZAREMBA.

OBJET : 1er avenant au contrat de Délégation de Service Public pour la gestion de la station touristique

du ValJoly.

Vu le rapport DGAST/SG/2020/332

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver l'avenant 1 au contrat de délégation de service public pour la gestion de la station touristique du ValJoly, dans les termes du projet joint en annexe du rapport, entre le Département du Nord et la société VM59132, et ses annexes ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant précité, ainsi que toutes les pièces et actes s'y rapportant.
- d'attribuer une subvention forfaitaire de 107 000 € à la société délégataire de la station touristique du ValJoly VM59132 pour la prise en charge financière des dysfonctionnements constatés dont la liste est jointe en annexe de cet avenant 1 ;
- d'imputer les dépenses sur les crédits inscrits au chapitre 9194 nature comptable 20422, opération 23010OP002 (enveloppe 23010E15) du budget départemental 2020 ;

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h13.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 20 pouvoirs.

Madame ZAWIEJA-DENIZON, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

1.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296783-BF-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Marguerite CHASSAING, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

OBJET : Budget supplémentaire : budget principal

Vu le rapport DFCG/2020/299

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à la majorité:

- d'approuver les différents mouvements proposés dans le cadre du budget supplémentaire (dont la maquette est jointe au rapport) pour l'exercice 2020 pour le budget principal ;
- d'approuver les nouvelles autorisations de programme et d'engagement, ainsi que les modifications et clôtures d'autorisations de programme et d'engagement, conformément au document budgétaire et aux annexes ;
- d'arrêter, ainsi qu'il suit, le budget supplémentaire pour l'exercice 2020 du budget principal ;

		DEPENSES	RECETTES
	Total section de fonctionnement	49 571 310,16 €	49 571 310,16 €
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	49 571 310,16 €	-31 568 100,00 €
REPORTS	Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté		81 139 410,16 €

	Total section d'investissement	104 890 817,14 €	104 890 817,14 €
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (dont 1068)	10 785 481,00 €	104 890 817,14 €
REPORTS	Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	94 105 336,14 €	

Total budget	154 462 127,30 €	154 462 127,30 €
---------------------	-------------------------	-------------------------

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget 2020 ainsi modifié ;
- de verser une subvention d'équipements complémentaires de 2 000 000 € au Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) au titre de l'exercice 2020 ;
- de créer 631 postes permanents, dont la répartition par grade se trouve dans l'annexe budgétaire correspondante ;
- de supprimer 631 postes permanents, dont la répartition par grade se trouve dans l'annexe budgétaire correspondante ;

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 30.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs HIRAUX et PLOUY.

Monsieur DELANNOY (porteur du pouvoir de Madame BRIDOUX), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Madame FILLEUL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote et avait donné pouvoir à Madame MARTIN.

Mesdames MARCHYLLIE, TONNERRE et VARLET, ainsi que Monsieur WILMOTTE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 17 h 02.

Au moment du vote, 59 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	17
Absents sans procuration :	6
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	76 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	76
Majorité des suffrages exprimés :	39
Pour :	50 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	26 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

ANNEXE 2 : ETAT AP - AE - BS 2020 - BUDGET PRINCIPAL

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BS 2020

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS DE PROGRAMME BP 2020	2 397 376 022,04
MODIFICATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME	242 590 740,43
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	1 203 644,00
SOUS-TOTAL	2 641 170 406,47
CLOTURE AUTORISATIONS DE PROGRAMME	-3 714 654,34
TOTAL GENERAL AP EN COURS	2 637 455 752,13

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BS 2020

BUDGET PRINCIPAL	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT BP 2020	659 835 245,28
MODIFICATIONS AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	38 560 295,02
NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	5 470 000,00
SOUS-TOTAL	703 865 540,30
CLOTURE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	-11 793 167,94
TOTAL GENERAL AE EN COURS	692 072 372,36

AP - AE NOUVELLES BS 2020

AP Investissement

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Total
13003E18	13003 - 2020 - AP - D - Subv Prévention et soutien	350 662,00
13004E22	13004 - 2020 - AP - D - Gen Subventions au titre des person	200 000,00
14004E10	14004 - 2020 - AP - Subv Soutien à domicile personnes h	302 982,00
33002E04	33002 - 2020 - AP - D - Subventions GER Bâtiments départemen	350 000,00
	Total AP	1 203 644,00

AE Fonctionnement

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Total
11005E07	11005 - 2020 - AE - D - Projet pour l'enfant	3 400 000,00
12002E21	12002 - 2020 - AE - D - Insertion sociale et profession	1 890 000,00
32004E15	32004 - 2020 - AE - D - Serv Fournitures et service	180 000,00
	Total AE	5 470 000,00

CLOTURE ENVELOPPES PLURIANNUELLES BS 2020

AE Fonctionnement

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Total
13001E12	13001 - 2017 - AE - D - Allocation APA	371 207,50
13003E07	13003 - 2018 - AE - D - Subv Prévention et soutien à domicile	731 013,00
16001E04	16001 - 2018 - AE - D - Serv Accompagnement des collégiens	5 908 898,84
16001E06	16001 - 2018 - AE - D - Subv Accompagnement des collégiens	1 241 946,00
16006E07	16006 - 2018 - AE - D - Env. Sport pour les collégiens	172 137,70
16006E08	16006 - 2018 - AE - D - Sub Sport pour les collégiens	3 174 878,00
21006E04	21006 - 2021 - AE - D - Serv Service hivernal	0,00
23003E10	23003 - 2018 - AE - D - Subv Développement et aménagement ru	193 086,90
	Total	11 793 167,94

AP Investissement

Code AP/EPCP	Description AP/EPCP	Total
13001E15	13001 - 2018 - AP - D - Sub Allocation APA	292 174,37
13001E21	13001 - 2018 - AP - D - Sub Allocation APA	3 517,02
13004E08	13004 - 2016 - AP - D - Rep 2016 Subv Subventions au titre des personnes âgées	1 542 488,00
14005E07	14005 - 2019 - AP - D - Subv Subventions au titre des person	1 534 145,00
16005E17	16005 - 2021 - AP - D - Gen Maintenance - Gros Entretien	0,00
16007E03	16007 - 2017 - AP - D - 2017 MO Travaux, acquisition, reconstruction, construction - Collèges	57 204,78
21003E07	21003 - 2021 - AP - D - Gen Préservation du patrimoine	0,00
23003E04	23003 - 2017 - AP - D - Env Subv Développement et aménagement rural	70 125,17
23005E19	23005 - 2021 - AP - D - Gen Espaces Naturels Sensibles	0,00
23010E09	23010 - 2019 - AP - D - Subv Val Joly	200 000,00
24001E19	24001 - 2021 - AP - D - Gen Equipements culturels e	0,00
34001E02	34001 - 2017 - AP - D - Subv Systèmes d'informatio	15 000,00
34001E07	34001 - 2021 - AP - D - Serv Systèmes d'information	0,00
36001E03	36001 - 2021 - AP - D - Serv Charges de personnel hors paye	0,00
	Total	3 714 654,34

1.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296751-BF-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents: Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Marguerite CHASSAING, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Frédéric DELANNOY, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Isabelle FERNANDEZ, Bruno FICHEUX, Martine FILLEUL, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Alexandra LECHNER, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Anne VANPEENE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Josyane BRIDOUX donne pouvoir à Frédéric DELANNOY, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Claudine DEROEUX donne pouvoir à Eric RENAUD, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Roméo RAGAZZO, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

OBJET : Budget supplémentaire : budget annexe Laboratoire départemental

Vu le rapport DFCG/2020/300

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver les différents mouvements proposés dans le cadre du budget supplémentaire pour l'exercice 2020 pour le budget annexe Laboratoire départemental (annexe jointe au rapport) ;
- d'arrêter ainsi qu'il suit le budget supplémentaire pour l'exercice 2020 du budget annexe Laboratoire départemental ;

		DEPENSES	RECETTES
	Total section de fonctionnement	0,00	0,00
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent BS	0,00	0,00
REPORTS	Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00

		212 911,22	212 911,22
	Total section d'investissement		
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent BS (dont 1068)	212 911,22	0,00
REPORTS	Restes à réaliser n-1	0,00	0,00
	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	212 911,22

Total budget	212 911,22	212 911,22
---------------------	-------------------	-------------------

- d'autoriser Monsieur le Président à prendre tous engagements et à signer tous actes, conventions et documents nécessaires à l'exécution du budget 2020 ainsi modifié ;
- d'approuver les modifications d'autorisations de programme conformément au document budgétaire ;
- d'arrêter le montant des autorisations d'engagement du budget annexe Laboratoire public départemental selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C8 :

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (AE) DEPENSES BS 2020	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT BS 2020	181 343,88
MODIFICATIONS AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
NOUVELLES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
SOUS-TOTAL	181 343,88
CLOTURE AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT	
TOTAL GENERAL AE EN COURS	181 343,88

- d'arrêter le montant des autorisations de programme du budget annexe Laboratoire public départemental, selon le tableau ci-dessous et telles que détaillées dans l'annexe de la maquette budgétaire IV-C7 :

AUTORISATIONS DE PROGRAMME (AP) DEPENSES BS 2020	MONTANT TOTAL
AUTORISATIONS DE PROGRAMME BS 2020	866 528,10
MODIFICATIONS AUTORISATIONS DE PROGRAMME	212 911,22
NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME	
SOUS-TOTAL	1 079 439,32
CLOTURE AUTORISATIONS DE PROGRAMME	
TOTAL GENERAL AP EN COURS	1 079 439,32

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 15 h 30.

63 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs HIRAUX et PLOUY.

Monsieur DUHEM, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour ce vote.

Messieurs DELANNOY (porteur du pouvoir de Madame BRIDOUX), RAGAZZO (porteur du pouvoir de Monsieur RINGOT) et RENAUD (porteur du pouvoir de Madame DEROEUX), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote sans donner de procuration. Ils sont donc comptés absents sans procuration pour ce vote. Il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Les Conseillères départementales reprises dans le tableau ci-dessous, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté définitivement la séance préalablement au vote et avaient donné procuration :

Absentes au vote	Porteurs de pouvoirs
Marguerite CHASSAING	Karima ZOUGGAGH
Isabelle FERNANDEZ	Virginie VARLET
Martine FILLEUL	Françoise MARTIN
Alexandra LECHNER	Isabelle MARCHYLLIE
Anne VANPEENE	Patrick VALOIS

Madame DEVOS, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 18 h 20.

Au moment du vote, 55 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 19
Absents sans procuration : 8
N'ont pas pris part au vote : 0
Ont pris part au vote : 74 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention : 0
Total des suffrages exprimés : 74
Majorité des suffrages exprimés : 38
Pour : 74 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre : 0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296599-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Rapport d'activité 2019 des Commissions Consultatives des Services Publics Locaux

Vu le rapport DFCG/2020/169

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

Vu l'avis en date du 1er avril 2019 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord

Vu l'avis en date du 11 décembre 2019 de la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord

DONNE ACTE:

- de la présentation des travaux réalisés par la Commission Consultative des Services Publics Locaux du Département du Nord au cours de l'année 2019.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 20.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296402-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAU, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE.

OBJET : Expérimentation - contractualisation pour l'accès aux référentiels de la Direction générale des Finances publiques

Vu le rapport DFCG/2020/268

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'expérimenter l'accès au référentiel de la Direction Générale des Finances Publiques ;
 - d'adopter le modèle type de contrat de service entre le Département du Nord et la Direction générale des Finances publiques dont le modèle est joint au rapport ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à le signer ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents nécessaires à l'exécution de la délibération et du contrat.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 21.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur ZAREMBA.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296497-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, Joëlle COTTENYE, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Plan de Déplacements de l'Administration: mise en place du Forfait Mobilités Durables

Vu le rapport DRH/2020/346

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la mise en place du Forfait Mobilités Durables, dont le montant est fixé à 200 € par an et exceptionnellement à 100 € en 2020, pour les agents du Département du Nord remplissant les conditions d'attribution ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à préciser les modalités de mise en œuvre pratique de ce dispositif dès publication du décret pour la fonction publique territoriale non paru à ce jour.
 - d'inscrire au budget 2021 les crédits estimés pour la mise en œuvre du Forfait Mobilités Durables.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 23.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 19 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame DUHAMEL et Monsieur DECAGNY.

Messieurs DRIEUX et DULIEU (porteur du pouvoir de Madame CHOAIN), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.6

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296644-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Joëlle COTTENYE, Frédéric DELANNOY, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE.

OBJET : Convention relative au financement d'actions avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP)

Vu le rapport DRH/2020/257

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP), dont le modèle est joint au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 26.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BORIE, DEVOS, SANCHEZ et ZAWIEJA-DENIZON, ainsi que Monsieur DULIEU (porteur du pouvoir de Madame CHOAIN).

Madame VARLET (porteuse du pouvoir de Madame FERNANDEZ) et Monsieur LEFEBVRE, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.7

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296498-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAU, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAU, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Isabelle FERNANDEZ, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Michel LEFEBVRE, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Virginie VARLET.

OBJET : Emplois de catégorie A, B ou C susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels (article 3-3-2° de la loi du 26 janvier 1984 modifiée)

Vu le rapport DRH/2020/256

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à la majorité:

- de compléter la délibération n° DRH/2020/118 et d'autoriser le recrutement d'agents contractuels pour les postes détaillés dans les fiches ci-jointes (annexe 1), lorsque le recrutement d'agent titulaire n'aura pas été possible ;
 - de compléter la délibération n° DRH/2020/118 et d'autoriser l'ouverture du poste de Directeur(rice) de projet service public insertion au cadre d'emplois des administrateurs pour les grades d'administrateurs, administrateurs hors classe, et au cadre d'emplois des ingénieurs en chef sur les grades d'ingénieurs en chef, ingénieurs en chef hors classe, ingénieurs généraux.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 32.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame COTTENYE et Monsieur HIRAUX.

Madame LEYS, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 18 h 35.

Au moment du vote, 50 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 18

Absents sans procuration : 14

N'ont pas pris part au vote : 0

Ont pris part au vote : 68 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	68
Majorité des suffrages exprimés :	35
Pour :	48 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	20 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen ; Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés ; Madame MASQUELIER, non inscrite)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Fonction	Responsable Pôle Enfance Jeunesse Famille (H/F)
Famille professionnelle	Administratif, Sociale
Cadre d'emplois	Attaché, Conseiller Socio-éducatif
Grade	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Conseiller Socio-éducatif
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du post	<p>Expérience en protection de l'enfance requise Temps plein souhaité</p> <p>Management stratégique</p> <p>Savoir décider/objectiver les décisions Connaître les problématiques et enjeux départementaux Impulser et accompagner le changement</p> <p>Management d'équipe</p> <p>Piloter, organiser et animer une équipe Accompagner les professionnels de l'équipe dans leurs pratiques Savoir mettre en œuvre des outils de pilotage opérationnels des activités Compétences organisationnelles Savoir travailler en transversalité Définir des priorités et des échéances Aptitudes personnelles et savoir être Etre force de proposition Aptitudes relationnelles Gérer des situations tendues, difficiles, réguler des conflits Etre capable de représenter l'Institution</p> <p>Enfance famille et Prévention Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance Connaître le cadre législatif et institutionnel de la prévention jeunesse</p> <p>Pilotage des ressources : Connaître les outils de gestion des ressources humaines (besoins en recrutement et compétences, contribution à la gestion de l'avancement de carrière et de la professionnalisation des agents...)</p>

Fonction	Travailleur Social Insertion (H/F)
Famille professionnelle	Sociale
Cadre d'emplois	Assistant Socio-Educatif
Grade	Assistant Socio-Educatif de 2 nd e classe, Assistant Socio-Educatif de 1 ^{ère} classe, Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle
Nombre	8
Motif	Qualification particulière
Spécificités du poste	<p>Diplôme d'État de niveau II en travail social</p> <p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <p>Affaires Juridiques : Connaître les textes relatifs aux politiques d'aide sociale Connaître la législation et la réglementation relatives aux dispositifs d'insertion, de formation, d'emploi</p> <p>Social – Santé : Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur Connaître les modes d'intervention sociale et médico-sociale Connaître les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active Être sensibilisé aux réflexions éthiques et déontologiques Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale</p> <p>Lutte contre les exclusions : Connaître les politiques et les dispositifs d'insertion Connaître les acteurs socio-économiques des dispositifs d'emploi et d'insertion</p> <p>Écrits professionnels : Disposer d'une bonne aisance rédactionnelle</p> <p>Bureautique : Maîtriser les outils informatiques courants Savoir utiliser une messagerie</p>

Fonction	Chargé(e) d'appui Plateforme Départementale de l'Emploi et de l'Insertion Professionnelle
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Rédacteur
Grade	Rédacteur, Rédacteur Principal 2 ^{ème} classe, Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Apporter un appui pour l'animation des plateformes en territoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'organisation et à la préparation des rencontres réseau internes PTEIP et autres réunions internes et externes • Assurer l'organisation logistique des différentes réunions plateformes : planification des réunions, invitations, ordres du jour, constitution de dossiers, participation et rédaction de comptes-rendus, de relevés de décisions, gestion du suivi des décisions • Proposer un appui spécifique à destination des chargés d'appui en territoire <p>Participer au reporting et à l'évaluation du dispositif plateformes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer la collecte des données d'activité des plateformes territoriales nécessaire au suivi et à l'évaluation du dispositif. • Consolider, gérer et exploiter les données de pilotage quantitatives et qualitatives nécessaire à l'évaluation de l'ensemble des plateformes • Traiter les informations et en proposer une restitution adaptée à destination des différentes instances de gouvernance • Participer à l'analyse des résultats et contribuer à la rédaction des bilans d'activité consolidés • Mettre à jour systématiquement les tableaux de bord • Participer aux instances de travail visant à améliorer les outils de pilotage, participer à l'animation des chargés d'appui en territoire <p>Assurer le secrétariat de l'équipe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accueil téléphonique de l'équipe • Organiser le secrétariat : gestion d'agenda, réalisation et mise en forme des travaux bureautiques, réalisation des comptes rendus • Organiser et participer aux réunions de l'équipe • Préparer, mettre à disposition et suivre les dossiers sur lesquels la plateforme est sollicitée (recueil des informations, constitution de fonds de dossier, vérification des éléments, mise en place d'une veille documentaire,...) • Apporter un appui administratif et logistique aux chargés de mission • Mettre en forme tout type de document selon la charte graphique en vigueur • Assurer une veille presse sur l'emploi • Participer au classement et à l'archivage des dossiers <p>Assurer le suivi administratif de la subvention FSE :</p>

	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la demande de subvention dans « ma démarche FSE » et veiller à la bonne mise en œuvre des engagements pris• Veiller au suivi administratif demandé par le FSE (tenue et capitalisation des agendas, comptes-rendus, obligations de communication...)• Informer, sensibiliser les plateformes territoriales au respect des mêmes engagements <p>Anticiper et suivre les contrôles d'effectivité et demande de bilan d'activité inhérents aux subventions attribuées, préparation des pièces justificatives demandées</p>
--	--

Fonction	Secrétaire Médico-Social(e)
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	rédacteur
Grade	Rédacteur, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Assurer l'accueil et l'accès aux droits du public :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accueil physique et téléphonique du public, le renseigner et/ou l'orienter, organiser l'attente, • Identifier l'objet de la demande et repérer la situation relevant d'un accueil social et médico-social sensible, • Apporter une première réponse à l'utilisateur et, si nécessaire, un appui dans les démarches administratives initiales. • Suivre la demande administrative dans le respect des délais et des procédures. • Relayer les informations auprès du coordinateur socio-administratif et/ou des travailleurs sociaux référents. • Contribuer à l'organisation des rencontres parents-enfants, • Assurer le secrétariat administratif, notamment les tâches liées au remboursement des actes de soin des consultations de PMI et des consultations de SPS <p>Contribuer à l'évaluation des demandes des usagers, en collaboration avec le travailleur social ou médico-social :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réceptionner et repérer l'information potentiellement préoccupante, • Rassembler l'ensemble des informations nécessaires au sein de l'UTPAS, et les transmettre au responsable de permanence, • Participer au traitement et suivi de l'ensemble des procédures d'évaluation dans l'UTPAS (agrément, adoption, etc.) • Rassembler l'ensemble des informations disponibles au sein de l'UTPAS et nécessaires à l'évaluation des demandes diverses. <p>Contribuer à l'accompagnement en apportant une assistance bureautique et administrative aux travailleurs sociaux/ médico-sociaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Saisir et suivre le volet administratif des dossiers des usagers dans les différents logiciels, • Mettre en forme les travaux bureautiques. • Assurer, en lien avec le Travailleur Social/médico-social un relais d'information et d'écoute auprès des familles et partenaires. • Transmettre les communications et informations aux professionnels • Participer à la formalisation du Projet Pour l'Enfant (PPE), • Contribuer au classement, à l'archivage et à la transmission des dossiers des usagers, <p>Contribuer à la mission de veille sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contribuer par la saisie de données statistiques à la connaissance et à

	<p>l'analyse des besoins de la population</p> <ul style="list-style-type: none">• Renseigner les outils de suivi d'activité. <p>Contribuer au Développement Social Local (DSL) :</p> <ul style="list-style-type: none">• Contribuer, par sa connaissance de l'activité et du public accueilli à l'identification de demandes ou besoins pouvant relever d'une démarche de DSL.• Participer aux actions collectives <p>Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations :</p> <ul style="list-style-type: none">• Participer aux réunions de service, de l'UTPAS et en accord avec le RUTPAS aux groupes de travail et aux instances du réseau partenarial.• Prendre part à des réunions de synthèse.• Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires.• Participer aux groupes d'analyse de pratiques, solliciter les outils départementaux d'aide à la prise de recul,• Assurer l'accueil téléphonique en l'absence du standardiste.• Contribuer à l'accueil administratif en relais du Coordinateur Socio-Administratif.
--	---

Fonction	Chargé(e) de communication
Famille professionnelle	Administrative Rédacteur
Cadre d'emplois	Attaché, Rédacteur
Grade	Attaché, attaché principal Rédacteur, rédacteur principal 2 ^{ème} classe, rédacteur principal 1 ^{ère} classe
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Contribution à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité, d'un pôle ou service</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Participer à l'évaluation des besoins de communication de la collectivité • Participer à l'élaboration et au développement d'une stratégie de communication • Contribuer à l'analyse des besoins de communication de la collectivité • Participer à la mise en œuvre des projets et outils de communication internes (Intranet, publications internes etc.) • Entretenir une veille permanente des réseaux sociaux en lien avec la collectivité • Conduite d'opérations en mode projet <p><u>Organisation d'événements et animation de partenariats</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Concevoir les animations et leur déroulement • Organiser la logistique de l'événement et coordonner les prestataires, fournisseurs et intervenants • Contrôler la conformité des réalisations avec les fiches techniques • Identifier, rechercher, recueillir et diffuser des informations ciblées et développer des réseaux professionnels d'information • Effectuer des études comparatives de solutions mises en œuvre dans d'autres collectivités (benchmark) • <p><u>Conception et/ou réalisation de supports de communication numérique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger et actualiser les contenus <p><u>Organisation d'actions de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire une campagne de communication • Adapter la communication à la stratégie du projet • Organiser, gérer et évaluer des actions de communication • Élaborer des supports de communication • Concevoir, organiser des actions d'information • Adapter les messages aux supports de communication et aux publics ciblés • Gérer la relation aux professionnels de la création (brief créatif) • Constituer une revue de presse <p><u>Savoirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Principaux langages de la communication (écrit, oral, événementiel, signalétique, charte graphique)

- Méthode et outils d'évaluation de projet
- Techniques et outils de communication (numériques et multimédia)
- Techniques rédactionnelles (papier, web, etc.)
- Environnement institutionnel et partenaires locaux
- Techniques de conduite de réunion
- Techniques et outils de diffusion (mailings, fichiers, etc.)
- Principes et méthodes de la communication de crise
- Aspects juridiques liés à l'exploitation des données (CNIL, déontologie, etc.)
- Fonctionnement de l'internet et de l'intranet
- Méthodes de recueil de l'information (entretiens, réunions, enquêtes, reportages, sondages etc.)
- Connaissance du projet politique de la collectivité
- Connaissance du milieu culturel
- Méthodes de collecte et traitement de l'information
- Techniques d'analyse et synthèse de textes et documents
- Techniques d'analyses comparatives (benchmarking)
- Méthodes et techniques de concertation et de négociation
- Règles et techniques d'expression écrite et rédactionnelles (notes, compte-rendu, rapports, etc.)
- Statut de la fonction publique territoriale (FPT)

Spécificités du poste

- Développer et entretenir les relations presse
- Assurer le suivi des tournages presse
- Développer et entretenir les relations avec les partenaires touristiques
- Participer au développement du mécénat
- Rédiger les communiqués et dossiers de presse ponctuellement avec le support d'une agence de presse
- Rédiger les dossiers de partenariat et de mécénat

Fonction	Responsable Equipe administrative Accueil Petite Enfance (H/F)
Famille professionnelle	Administratif
Cadre d'emplois	Attaché, Rédacteur
Grade	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe, Rédacteur Principal 1 ^{ère} classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du post	<p>Expérience en management exigée. Temps plein souhaité</p> <p>Encadrer l'équipe de gestionnaires et organiser le travail : Accompagner les gestionnaires à l'appropriation du cadre réglementaire des procédures et circulaires</p> <p>Piloter l'instruction administrative et garantir le respect des délais concernant :</p> <p>Les modes de garde individuelle : Organiser les réunions d'information préalables à l'agrément des assistants maternels et familiaux. Assurer l'instruction administrative des demandes d'agrément des assistants maternels et familiaux, le renouvellement et le suivi des agréments. Mettre en place les formations des assistants maternels. Contribue au soutien technique des équipes dans les situations complexes</p> <p>Les modes de garde collective (crèches, haltes-garderies...) Préparer les avis et arrêtés lors des ouvertures et modifications. Effectuer des visites de contrôle.</p> <p>Les dossiers de demandes de subvention (investissement, fonctionnement, subvention exceptionnelle...) pour l'aménagement et la construction de modes de gardes collectifs, de locaux PMI, de lieux d'Accueil Parents Enfants, de centres de planification familiale... Assurer l'étude administrative du dossier et rendre un avis. Le dispositif d'accueil d'éveil Suivre les conventions, l'enveloppe budgétaire et l'évaluation du dispositif. Conventions des Lieux d'Accueil Parents/Enfants (LAPE) Assurer le suivi de ces conventions</p> <p>Participer à la construction des indicateurs utiles au pilotage des données du territoire, veiller à leur recueil, les analyser et les diffuser.</p> <p>Social santé – tronc commun : Connaître l'organisation et le fonctionnement des services centraux et des Directions Territoriales de la DG Solidarité Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à la mission</p>

	<p>Enfance Famille et Prévention :</p> <p>Connaître le cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile</p> <p>Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance</p> <p>Connaître la réglementation en matière de mode d'accueil individuel et collectif des enfants de 0 à 6 ans.</p> <p>Préparer les éléments d'élaboration du budget.</p>
--	--

Fonction	Gestionnaire de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP) (H/F)
Famille professionnelle	administrative
Cadre d'emplois	rédacteur
Grade	Rédacteur, Rédacteur principal 2eme classe, Rédacteur principal 1ere classe
Nombre	5
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Sous l'autorité du Responsable de la CRIP et en collaboration avec les travailleurs sociaux et paramédicaux, le gestionnaire CRIP contribue au fonctionnement de la CRIP territoriale. Il assiste le RCRIP dans l'organisation ainsi que dans le suivi du recueil et le traitement de l'information préoccupante. Il assure également le secrétariat et la gestion administrative de la cellule.</p> <p><u>Assurer le recueil des Informations préoccupantes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Conduire des entretiens téléphoniques de recueils de l'IP auprès d'usagers et en rédiger la fiche présentant les éléments recueillis, • Réceptionner les IP transmises par les partenaires, la CRIP Départementale et les UTPAS, • Assurer une recherche sur la situation de l'enfant dans les logiciels Départementaux, auprès des professionnels Départementaux et des partenaires et rassembler ces éléments par écrit, • Créer le dossier IP dans le logiciel IODAS, ouvrir un dossier papier et s'assurer de sa complétude avant transmission au RCRIP. <p><u>Assister le RCRIP dans l'organisation et le suivi du recueil et du traitement des IP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre les délais de traitement des IP et les charges de travail de la CRIP, • Saisir les étapes de l'évaluation dans le logiciel Départemental et tenir le dossier administratif, • Programmer les rendez-vous avec la famille et les professionnels concernés par la situation, • Assurer la gestion des courriers et des courriels, si nécessaire, numérisation et indexation des informations entrantes et sortantes dans la Gestion Électronique des Documents (GED), • Permettre la consultation de leur dossier par les usagers et participer à l'archivage des dossiers, • Exploiter les données statistiques liées au traitement des IP. <p><u>Assurer le secrétariat et la gestion administrative la CRIP :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Assurer l'accueil téléphonique et physique des partenaires des usagers, • Recevoir, filtrer et transmettre les messages, savoir prioriser les informations • Participer à l'organisation des réunions (préparer ODJ et s'assurer de leur diffusion), • Assurer la gestion des congés des professionnels de la CRIP pour le

	<p>Responsable,</p> <ul style="list-style-type: none">• Organiser l'agenda du RCRIP et prendre des rdv en fonction des priorités. <p><u>Organisation de son activité :</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Être rigoureux• S'auto-organiser• Favoriser la bonne circulation de l'information• Savoir faire preuve de réactivité• Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse• Faire preuve de réserve, de discrétion• Savoir identifier, analyser, reformuler et synthétiser une demande• Faire preuve d'adaptabilité• Savoir écouter
--	--

Fonction	RESPONSABLE D'EQUIPE GARDES DEPARTEMENTAUX (H/F)
Famille professionnelle	Technique
Cadre d'emplois	Technicien
Grade	Technicien / Technicien principal de 1 ^{ère} classe / Technicien principal de 2 ^{ème} classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Pour ce faire, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Suivre l'évolution du site en effectuant des tournées • Contrôler l'état faunistique et floral du site • Contrôler les équipements du site, la signalétique, les itinéraires de randonnée, etc. • Faire respecter le règlement du site, les règles et consignes de sécurité <p><u>Entretien général en fonction des qualités paysagères et écologiques des sites</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser les activités selon les circonstances climatiques, techniques et matérielles • Exécuter des chantiers d'entretien et d'aménagement à partir d'un plan et d'un programme de travail • Valoriser la flore indigène et la biodiversité • Relever les incidents et les dysfonctionnements et en alerter les responsables <p><u>Accueil du public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation et information des visiteurs • Réalisation ponctuelle d'animations, de visites guidées et de chantiers nature <p><u>Taille, élagage et abattage des arbres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Inventorier les arbres à risques ou à renouveler • Adapter l'abattage d'arbres selon de nombreux paramètres (essence, état physiologique et mécanique de l'arbre, contraintes environnementales) <p><u>Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité au travail</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer du bon fonctionnement de l'outillage et du matériel • Utiliser les matériels et équipements de protection individuelle ou collective • Signaler et protéger son intervention par les mesures appropriées • Contrôler l'application des règles HSST dans les situations de travail • S'informer de l'évolution de la réglementation HSST <p><u>Application des règles d'hygiène, de santé et de sécurité des usagers</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire respecter les règles et consignes de sécurité liées à un ERP, équipement, un matériel, un lieu, une activité • Informer les usagers des règles et consignes de sécurité

- Prendre des mesures conservatoires pour protéger les usagers
- Tenir à jour un registre ou une fiche technique de sécurité et d'intervention
- Mettre en place une signalisation temporaire de chantier
- Signaler un accident et alerter les secours

Police environnementale :

- Passer le commissionnement
 - Appliquer le code de l'environnement
 - Dresser des procès-verbaux
-
- Connaissances naturalistes, en matière d'espèces, d'habitats naturels et d'écosystèmes,
 - Connaissances en matière forestière : boisements et leur état sanitaire,
 - Bonnes connaissances et expériences dans l'utilisation et l'entretien du matériel technique (tronçonneuse, tracteur...) et dans le respect des consignes de sécurité (abattage, EPI...),
 - Goût pour le terrain et les travaux physiques en extérieur,
 - Connaissances en animation et éducation à l'environnement.
 - Connaître la réglementation en matière de droit de l'environnement et de protection de la nature
 - Connaître et faire appliquer les normes en matière d'hygiène et de sécurité
 - Techniques de taille, d'élagage et d'abattage
-
- Mutualisation entre certaines brigades pour pallier à des périodes de fortes fréquentations du public nécessitant une surveillance accrue, des travaux ponctuels mobilisant plusieurs agents, voire l'absence de personnel
 - Horaires spécifiques et atypiques, activités soumises à une forte saisonnalité, à des pics d'activité liés aux conditions climatiques (suivis naturalistes essentiellement).
 - Travail possible le weekend (surveillance)
Déplacements dans les services déconcentrés du Département et des partenaires.
 - Port de l'uniforme.

Fonction	Directeur (trice) adjoint(e) à la Direction de la Communication
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Attaché territorial
Grade	Attaché territorial, Attaché principal territorial, Attaché hors classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Obligations du poste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis B obligatoire - Bac +5 ou ancienneté dans ce domaine d'activité <p><u>Compétences requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et présenter une stratégie de communication - Connaître les métiers et les outils de communication - Elaborer un plan de communication - Maîtriser les nouvelles technologies, internet et autres supports multimédia - Disposer d'une bonne aisance rédactionnelle - Orientations et priorités des élus et des décideurs - Instance et processus de décision de la collectivité - Organisation et organigramme de la collectivité - Principe de la gouvernance territoriale - Fonctionnement des administrations et établissements publics - Code général des collectivités territoriales - Droit administratif - Acteurs institutionnels - Principes de la comptabilité publique - Principes de gestion et d'arbitrage budgétaire - Environnement économique et social de la collectivité - Méthodes et techniques d'analyse prospective - Ingénierie de projet - Management par projets et par objectifs - Techniques de conduite et d'animation de réunions - Méthodes d'accompagnement au changement - Méthodes et outils de la gestion des activités et de l'organisation du travail - Techniques de diagnostic - Principes et mise en œuvre d'un projet de direction - Être rigoureux et disponible - Sens de l'organisation <p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - En appui de la Directrice de la communication, concevoir, proposer et mettre en œuvre la stratégie de communication externe du Département - Être porteur et garant des principes et valeurs institutionnelles et des

	<p>principes de lisibilité du Département.</p> <ul style="list-style-type: none"> -Veiller à l'organisation et au développement des actions de communication externes et à la réalisation des outils et supports -Mettre en œuvre les conditions favorables à la transmission de l'information et à la coordination des acteurs afin d'en assurer la cohérence -Gérer les ressources humaines : Organisation du temps de travail, évaluation des besoins humains et des besoins en formation, recrutement des collaborateurs, régulation des conflits, définition d'objectifs et évaluation/notation des collaborateurs. -Veiller à l'application des procédures administratives et comptables pour assurer la qualité des prestations. -En appui à la Directrice de la communication, élaborer le budget prévisionnel, analyser et contrôler son exécution. -Mettre en place les tableaux de bord et de suivi d'activité tant du service projets que de la direction. -Développer la culture de l'évaluation dans les pratiques de communication.
--	--

Fonction	Coordinateur (trice) éditorial(e)
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Attaché territorial
Grade	Attaché territorial, Attaché principal territorial
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Obligations du poste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis B obligatoire - Expérience significative souhaitée en presse généraliste/institutionnelle <p><u>Compétences requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Principaux langages de la communication (écrit, oral, événementiel, signalétique, charte graphique, multimédia, etc...) - Techniques rédactionnelles (écrit, web, etc...) et codes typographiques - Règles générales du droit appliquées à la communication, à l'accès aux documents administratifs et aux libertés individuelles - Techniques de recueil d'informations (entretiens, réunions, enquêtes, reportages, etc...) - Techniques de recherche et d'analyse documentaire - Processus et techniques d'impression : PAO, règles de mise en pages, épreuves de contrôle numériques, etc... - Techniques prépresse et suivi de fabrication - Techniques de l'iconographie - Fonctionnement des photothèques - Chaîne de production graphique - Règles juridiques et déontologiques du droit de la publication et de l'information - Stratégie de communication de la collectivité - Environnement institutionnel et partenaires locaux - Évolutions du cadre réglementaire des politiques publiques (décentralisation, déconcentration, concentration, intercommunalité, etc...) - Réseaux stratégiques d'information - Techniques d'analyse et de recherche documentaire - Méthodes de collecte et traitement de l'information - Méthodes et outils d'observation, d'analyse et prospective - Techniques d'analyse et synthèse de textes et documents - Réseaux documentaires - Techniques d'analyses comparatives (benchmarking) <p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposition et réalisation de reportages et rédaction d'articles - Proposer des sujets ou reportages dans le cadre de la ligne éditoriale de la publication

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">- Utiliser les différents genres rédactionnels- Rendre compte de l'événement, du fait, du thème ou de l'information dans un langage adapté aux supports et aux publics- Conduire des interviews- Réaliser les reportages- Participer au comité de rédaction- Rédiger des documents d'information et des articles- Règles de mise en page et de typographie- Recueillir des informations et contacter les interlocuteurs adéquats- Vérifier et sélectionner les informations relatives à la vie de la collectivité afin de les diffuser en interne et en externe- Hiérarchiser l'information- Rechercher et proposer des illustrations pour les articles- Assurer la relecture technique des articles sur le fond et sur la forme- Appliquer les procédures administratives (notes, parapheurs, suivi du circuit de validation des sommaires, textes et maquettes)- Collaborer efficacement avec les acteurs de la chaîne graphique- Coordonner le travail avec le photographe- Planifier et suivre les différentes étapes de la fabrication- Organiser et vérifier la distribution des publications |
|--|---|

Fonction	ADJOINT(E) AU RESPONSABLE D'UNITE TERRITORIALE DE PREVENTION ET D'ACTION SOCIALE (UTPAS)
Famille professionnelle	administrative
Cadre d'emplois	rédacteur
Grade	Rédacteur, Rédacteur principal 2eme classe, Rédacteur principal 1ere classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>L'adjoint RUTPAS et l'adjoint PMI travaillent en collaboration et se remplacent. Pendant cette période la liste des tâches susceptibles d'être assumées par l'un ou l'autre est définie après concertation entre RUTPAS et Responsable de Service PMI, dans le respect du secret médical et la continuité de service public.</p> <p><u>Assister le RUTPAS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser le secrétariat du RUTPAS • Organiser techniquement les réunions de secrétariat et le Comité Technique d'UTPAS (CTU), <p><u>Organiser, sous la responsabilité du RUTPAS, la gestion des Ressources Humaines et la gestion logistique de l'UTPAS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • S'assurer mensuellement de la mise à jour du tableau des effectifs, • Centraliser les plannings d'activité et de congés du personnel et s'assurer de leur diffusion, • Centraliser les besoins en formation des personnels de l'UTPAS, • Contribuer à la cohérence du système d'information de l'UTPAS. Mettre à jour les habilitations informatiques des professionnels. • Assurer le recensement et le suivi des actes de violence conformément au protocole. • Sous l'autorité du RUTPAS, veiller au respect des normes de sécurité de l'UTPAS • Organiser et suivre la gestion logistique des services, • Organiser la gestion du courrier et l'archivage au sein de l'UTPAS, <p><u>Contribuer à l'organisation de l'accueil, de l'accès aux droits et à l'évaluation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Veiller à la continuité des permanences d'accueil et d'accès aux droits • Assister le RUTPAS dans l'organisation et le suivi du recueil et du traitement des informations préoccupantes (suivi des délais de traitement, tenu des dossiers individuels, saisie statistique des données) • Assurer l'encadrement technique du secrétariat afin de garantir le respect des délais, des droits des usagers et homogénéité des pratiques

Contribuer au pilotage de l'activité et à la veille sociale :

- Veiller à la saisie des données statistiques nécessaires à la connaissance des besoins des populations
- Assurer le suivi des enveloppes de l'Allocation Mensuelle de l'Aide Sociale à l'Enfance (AMASE), Technicienne d'Intervention Sociale et Familiale (TISF) et Auxiliaire de Vie Sociale (AVS),

Contribuer au Développement Social Local (DSL) :

- Contribuer, par sa connaissance de l'activité et du public accueilli, à l'identification de demandes ou besoins pouvant relever d'une démarche de DSL.
- Assurer le suivi des demandes de financement des actions collectives et des demandes de subventions,

Contribuer au fonctionnement général du service et à la qualité des prestations :

- Contribuer à l'accueil et à l'accompagnement des stagiaires.

Organisation de son activité :

- Être rigoureux
- S'avoir s'organiser
- Savoir travailler en transversalité
- Favoriser la bonne circulation de l'information
- Savoir faire preuve de réactivité
- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Faire preuve de réserve, de discrétion
- Savoir identifier, analyser, reformuler et synthétiser une demande
- Faire preuve d'adaptabilité

Fonction	Responsable de la mission développement managérial (H/F)
Famille professionnelle	Administrative Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Administrateur Ingénieur, Ingénieur en chef
Grade	Directeur, attaché hors classe, attaché principal, attaché Administrateur, Administrateur hors classe Ingénieur principal, ingénieur hors classe, ingénieur Ingénieur en chef, Ingénieur en chef hors classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Compétences spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des ressources humaines - Dispositifs d'accompagnement des agents - Sociologie des organisations - Statut de la fonction publique territoriale - Environnement économique et social de la collectivité - Méthodes et techniques d'analyse prospective - Ingénierie de projet - Travail collaboratif - mode projet - Principes et outils de la communication et de l'information - Méthodes de management et leur évolution - Méthodes d'animation de réunions favorisant l'expression des agents, ludopédagogie - Bonne connaissance des politiques publiques départementales et de leur évolution - Droit public et administratif - Cadre juridique et réglementaire de la commande publique - Acteurs institutionnels - Connaissance des évolutions : organisationnelles, numériques, sociétales, liées au travail , - Méthodes d'accompagnement du changement <p>Activités :</p> <p><u>Assistance à la définition des orientations stratégiques d'une politique publique</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Traduire les orientations et les priorités politiques en plan d'action ou en projets • Alerter le DGS et les élus sur les contraintes et les risques liés à un projet ou une opération • Formuler des avis et rédiger des rapports d'aide à la décision • A partir de la demande et des projets politiques, établir des scénarii en Identifiant les différentes stratégies possibles <p><u>Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité</u></p>

	<ul style="list-style-type: none">• Élaborer des préconisations ou des avis dans le cadre d'une instruction de dossier.• Contribuer à l'écriture des cahiers des charges• Rédiger des notices, instructions et procédures• Conduire une action de formation en interne <p><u>Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à la définition d'une stratégie de communication• Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires <p><u>Evaluation des projets et politiques publiques</u></p> <ul style="list-style-type: none">• Participer à la définition des critères et indicateurs d'évaluation au regard des objectifs du projet• Exploiter les résultats de l'évaluation pour élaborer des scénarios prospectifs et plans d'action
--	--

Fonction	Chargé(e) de mission Modernisation du Système d'Information
Famille professionnelle	Technique
Cadre d'emplois	Ingénieur territorial
Grade	Ingénieur principal, ingénieur hors classe, ingénieur
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>De formation BAC + 5 dans le domaine informatique et développement, d'analyse et traitement de données.</p> <p>Expérience similaire souhaitée</p> <p><u>Compétences requises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques routières - Méthodes, normes et outils de développement - Méthodes de description des processus métiers - Marché de l'offre des systèmes d'information - Conceptualisation et modélisation du SI - Orientations stratégiques en matière de SI - Démarches qualité et référentiels de bonnes pratiques - Outils de gestion et de suivi de l'activité - Outils et applicatifs métiers - Administration de bases de données - Culture générale informatique et télécoms - Ingénierie de projet - Développement VBA sous environnement Microsoft Office (Excel, Access) - Conception et exploitation de bases de données relationnelles - Analyse et traitement de données - SIREO - Business Object, TCD et Segments Excel, Qlik Sense - ArcGis - Procédures de passation des marchés publics <p><u>Activités :</u></p> <p><u>Piloter des projets techniques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Évaluer les enjeux et les risques (techniques, financiers, organisationnels) des projets numériques - Participer aux comités de pilotage - Rédiger les notes de cadrages - Élaborer le cahier des charges et le calendrier de réalisation - Organiser le déroulement du projet et planifier les travaux de développement <p><u>Développer des applications spécifiques métiers :</u></p>

- Réaliser des études d'opportunité, analyser les besoins et l'intégration dans le SI
- Analyse et conception de bases de données
- Codage des applications
- Développement des interfaces utilisateurs

Maintenir en conditions opérationnelles des applications et plates-formes (MCO)

- Identifier et corriger les dysfonctionnements
- Assurer l'assistance à tous niveaux selon les outils
- Assurer les maintenances correctives et évolutives

Analyser les données techniques :

- Création de requêtes, jointure de données
- Réalisation de tableaux de bord
- Analyses cartographiques

Piloter et évaluer des projets transverses :

- Elaborer et piloter le portefeuille des projets SI avec la DSI
- Superviser le déroulement global des projets
- Coordonner les activités des chefs de projets
- Contrôler la conformité des projets réalisés avec les cahiers des charges

Assister et appuyer techniquement les services de la Voirie :

- Promouvoir et développer la vision SI dans les services
- Sensibiliser les services et diffuser des supports d'information
- Analyser les processus métiers et évaluer les risques
- Assurer la cohérence et l'interopérabilité des applications
- Accompagner les choix techniques en matière de logiciels
- Apporter une aide technique aux utilisateurs d'un équipement ou matériel

Fonction	Responsable de service projets (H/F)
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Rédacteur territorial
Grade	Rédacteur territorial, rédacteur principal de 2 ^{ème} classe territorial, rédacteur principal de 1 ^{ère} classe territorial
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Compétences spécifiques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les principaux langages de la communication - Maîtriser les différentes techniques et outils de communication - Connaître les outils numériques et du multimédia - Maîtriser les techniques rédactionnelles (papier, web, etc.) - Connaître l'environnement institutionnel et les partenaires locaux - Savoir conduire une réunion, animer un Copil - Connaître les principes de la comptabilité publique, de gestion et d'arbitrage budgétaire, - Management par projets et par objectifs - Connaître les fonctionnements, pratiques et réseaux de la collectivité - Connaître le cadre juridique et réglementaire de la commande publique <p><u>Activités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un projet de service - Analyser les besoins de communication de la collectivité - Cibler les messages en fonction des supports de communication et des publics - Identifier les tendances d'évolution et les expériences innovantes en matière de communication - Etre en capacité si besoin d'accompagner des actions de communication (Renfort exceptionnel, urgences, indisponibilité, manque de personnel)

Fonction	Responsable Adjoint(e) de Pôle Insertion Professionnelle et Lutte contre les Exclusions (PIPLE)
Famille professionnelle	Administrative Sociale
Cadre d'emplois	Attaché territorial Conseiller socio-éducatif, Assistant socio-éducatif
Grade	Attaché, Attaché principal, Attache hors classe Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Conseiller hors-classe socio-éducatif Assistant socio-éducatif de seconde classe, assistant socio-éducatif de première classe, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Compétences spécifiques :</u> Connaître l'organisation des services d'une Direction territoriale de prévention et d'action sociale (DTPAS). Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale et d'insertion en vigueur Connaître les textes relatifs aux politiques d'aide sociale de lutte contre l'exclusion Connaître la législation relative aux institutions et aux compétences des collectivités territoriales Connaître les outils de gestion des ressources humaines (besoins en recrutement et compétences, contribution à la gestion de l'avancement de carrière et de la professionnalisation des agents...) Savoir utiliser les outils de bureautique (Word, Excel, Powerpoint, Outlook, etc.) Connaître les problématiques et enjeux départementaux Impulser et accompagner le changement.</p> <p><u>Contribuer à la mise en œuvre et au développement des politiques départementales thématiques sur le territoire (insertion, logement et jeunesse)</u> Apporter un appui au RPIPLE dans le pilotage et la gestion des dispositifs (Insertion des allocataires du RSA, PDALPD dont le FSL, FDAJ, ...) Participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action territorial de mise à l'emploi.</p> <p><u>Pilotage de l'activité :</u> Participer à l'organisation du recueil de l'activité et du suivi des indicateurs relatifs à l'insertion professionnelle des allocataires du RSA et la lutte contre les exclusions sur le territoire de la DTPAS. Analyser et piloter l'activité du PIPEL. Contribuer au dialogue de gestion avec la DIPL.</p> <p><u>Participer à l'animation du partenariat territorial :</u> Animer les relations partenariales, apporter une expertise et un appui technique aux partenaires, Participer à l'animation du réseau territorial, dans un objectif de développement social local avec les acteurs du territoire et services départementaux</p>

<p>Contribuer à l'animation des instances locales Proposer un diagnostic des besoins du territoire.</p> <p><u>Par délégation du Responsable de PIPEL :</u> Gérer les moyens et les enveloppes budgétaires territoriales : Piloter et évaluer les programmes départementaux (PDI, PDALPD, etc.) et les enveloppes budgétaires territoriales Coordonner et planifier les moyens et les procédures liées à la gestion des dispositifs (RSA, FSL, FDAJ...) <u>Assurer l'encadrement du Pôle et participer à la gestion des Ressources Humaines :</u> Mobiliser les cadres et les équipes sur les priorités définies au sein de la DTPAS et assurer leur mise en œuvre, Impulser une dynamique d'équipe et animer un cadre de travail collectif.</p>

Fonction	Conseiller(ère) en économie sociale et familiale
Famille professionnelle	Sociale
Cadre d'emplois	Assistant socio éducatif
Grade	Assistant socio-éducatif de deuxième classe Assistant socio-éducatif de première classe Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Compétences requises :</u></p> <p>Savoir piloter des projets multiples et complexes Mettre en place des outils méthodologiques et/ou pédagogiques Connaître l'organisation juridictionnelle et les procédures contentieuses Connaître les textes relatifs aux politiques d'aide sociale Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur Connaître les modes d'intervention sociale et médico-sociale Connaître les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active Etre sensibilisé aux réflexions éthiques et déontologiques Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale Connaître les causes de précarité (énergie, logement, santé, hygiène, etc.) et leurs manifestations</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>Apporter son expertise en conseil, information et animation dans les domaines de la vie quotidienne Assurer l'accueil de l'utilisateur par le biais de permanences et/ou de rendez-vous. Réaliser des évaluations de situations Mener des accompagnements individuels et collectifs (Réaliser des interventions sociales centrées sur l'organisation de la vie quotidienne, assurer des interventions liées au déséquilibre budgétaire et réaliser des Accompagnements Éducatifs Budgétaires). Accompagner les personnes dans les démarches auprès des prestataires et des institutions, Favoriser l'autonomie des ménages en tenant compte de leurs potentialités, de celles de leur environnement social et familial et des possibilités offertes au titre des droits sociaux, Contribuer à l'accompagnement social global auprès des familles en organisant, en coordination et concertation avec les autres professionnels de l'UTPAS, services ou partenaires, des actions éducatives de sensibilisation Mettre en place et participer à des actions collectives susceptibles de prévenir les difficultés sociales et médico-sociales rencontrées par la population Contribuer à la mission de veille sociale Favoriser la participation des personnes et s'appuyer sur leurs potentialités, identifier leurs demandes pouvant relever d'une démarche de DSL. Mobiliser des ressources locales et les outils des politiques départementales, Identifier les acteurs, prendre appui sur le réseau partenarial et co-construire des projets participatifs, Mener des entretiens sociaux, et réaliser des visites à domicile, Rédiger des écrits professionnels, argumentés, objectivés et communicables : notes, bilans, rapports, synthèses.</p>

Fonction	Evaluateur(trice) socio-éducatif de la Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes (CRIP)
Famille professionnelle	Sociale Médico-sociale
Cadre d'emplois	Assistant socio-éducatif, Educateurs de jeunes enfants Infirmier Puéricultrice
Grade	Assistant socio-éducatif 2ème classe, assistant socio-éducatif 1ère classe, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle, éducateur de jeunes enfants 2ème classe, éducateur de jeunes enfants 1ère classe, éducateur de jeunes enfants de classe exceptionnelle Infirmier en soins généraux de classe normale, infirmier en soins généraux de classe supérieur, infirmier en soins généraux hors classe, Puéricultrice de classe normale, puériculture de classe supérieur, puéricultrice hors classe
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Au sein du Pôle Enfance Famille Jeunesse (PEFJ), sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes, l'évaluateur socio-éducatif des informations préoccupantes évalue la situation familiale des enfants pour lesquels la CRIP a été saisie et mène l'évaluation de la situation familiale afin d'apprécier le danger ou le risque de danger couru par le mineur au regard de ses besoins et de ses droits fondamentaux, et de proposer les réponses de protection les mieux adaptées. Il travaille dans le respect des principes éthiques et déontologiques liés à la mission exercée et à son métier, il s'appuie dans ses analyses et préconisations sur les ressources des personnes et de leur environnement.</p> <p>Informers la famille du cadre d'intervention propre à l'information préoccupante :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontrer la famille, au moins une fois au domicile • Informer la famille de la préoccupation à l'origine de l'intervention du Département et du déroulement de l'évaluation • Informer la famille de ses droits et de sa responsabilité tout au long de la procédure <p>Recueillir les informations nécessaires à l'évaluation de la situation familiale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Écouter et observer la famille et l'enfant, en particulier concernant l'histoire familiale, son système relationnel, la posture éducative et la réponse parentale aux besoins de l'enfant, les relations avec le réseau familial et de proximité de l'enfant • Identifier les éléments de contexte de vie de l'(des) enfant(s) : <ul style="list-style-type: none"> - la socialisation : mode d'accueil, loisirs, scolarisation ; - la situation économique de la famille et les modalités de prise en charge de des besoins matériels ; - le logement ; - la situation du parent séparé en cas de séparation ; - tout autre élément de contexte de vie ayant une influence sur sa situation ; - l'impact de la famille élargie. • Recueillir les informations significatives auprès des partenaires et acteurs internes et externes, en particulier les acteurs sociaux et éducatifs en relation avec la famille <p>Analyser la situation familiale au regard du risque de danger ou du danger et établir des préconisations, en particulier sur la dimension sociale et éducative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une analyse partagée avec la famille et l'enfant

- du risque de danger ou du danger,
- des besoins de l'enfant,
- des ressources mobilisables par l'enfant, les détenteurs de l'autorité parentale et le réseau de proximité, sur un plan physique, psychique, éducatif, relationnel et matériel avec l'appui technique du RCRIP et en lien avec les acteurs internes ou externes concernés.

- Partager l'évaluation avec la famille : lui présenter le rapport et recueillir l'avis de celle-ci
- Participer aux instances pluridisciplinaires d'évaluation des situations
Rédiger les comptes-rendus de réunions pluridisciplinaires
- Formaliser l'évaluation par le rapport d'évaluation
- Construire des préconisations : partager la faisabilité et la pertinence avec les familles, leur entourage et les acteurs professionnels des objectifs formulés et des moyens envisagés.

L'évaluateur socio-éducatif apporte son analyse spécifique en portant une attention particulière à la situation sociale et éducative globale de l'(des) enfant(s).

Assurer les relais

- Assurer les relais, en particulier avec l'UTPAS, à chaque fois que cela est nécessaire pour assurer la continuité et la cohérence de l'intervention des services auprès de la famille
- Participer aux audiences à titre exceptionnel,
- Apporter si besoin son concours à la mise en œuvre par l'UTPAS d'une OPP suite à IP

Contribuer au pilotage de l'activité de la CRIP

- Contribuer par sa connaissance du territoire et des populations à l'analyse de l'évolution des besoins sociaux des territoires et au pilotage de la CRIP
- Contribuer à des actions d'informations et de sensibilisation sur la protection de l'enfance.

Compétences organisationnelles :

- Savoir gérer son temps et organiser ses priorités
- Savoir travailler en transversalité
- Savoir travailler dans l'urgence

Aptitudes personnelles et savoir-être :

- Disposer de bonnes capacités d'analyse et de synthèse
- Savoir prendre du recul

Aptitudes relationnelles :

- Avoir de bonnes capacités d'écoute
- Disposer d'une bonne aisance relationnelle
- Savoir gérer des situations tendues et difficiles
- Faire preuve d'esprit d'équipe, de capacité à coopérer

Fonction	Chargé(e) d'orientation MDIE
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Catégorie B
Grade	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur de 1ère classe
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Compétences requises :</u></p> <p>Maîtriser les techniques d'accueil physique Savoir gérer des situations tendues et difficiles Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale Connaître les politiques et les dispositifs d'insertion Connaître les acteurs socio-économiques des dispositifs d'emploi et d'insertion Droit du travail Procédures réglementaires ou normatives d'inspection (document unique, etc.)</p> <p><u>Activités :</u></p> <p>Participer aux réunions de service, aux réunions de la DTPAS, aux groupes de travail et, en accord avec le responsable de service, aux instances du réseau partenarial et du PIPL Appliquer des procédures administratives Analyser le flux quotidien des entrées d'allocataires Assurer la rédaction et l'envoi des convocations pour les rendez-vous individuels Saisir le service compétent en cas de non présence de l'allocataire au premier rendez-vous Assurer l'accueil physique des allocataires du RSA Conduire des entretiens Recueillir toutes informations administratives et financières utiles à l'évaluation du droit au RSA de l'allocataire Contrôler les documents fournis et la situation de l'allocataire Informier l'allocataire sur les risques d'indus préjudiciables à sa situation Saisir le service compétent en cas d'irrégularités dans la situation Rester neutre et objectif face aux problèmes d'autrui Prendre de la distance par rapport aux situations difficiles des usagers Garantir une posture éthique et égalitaire dans le traitement des allocataires Procéder à l'orientation des allocataires du RSA vers l'accompagnement le plus adapté Repérer les personnes les plus mobilisables vers l'emploi qui seront accompagnées par un coach emploi ou les partenaires départementaux Valoriser les compétences acquises de l'utilisateur dans sa vie personnelle pour l'orienter vers un accompagnement professionnel Expliquer et convaincre la personne des bénéfices du programme Adapter son discours à l'utilisateur</p>

Fonction	Chargé(e) d'accompagnement accueil familial
Famille professionnelle	Administrative Sociale
Cadre d'emplois	Attaché, Conseiller socio-administratif, Assistant socio-éducatif
Grade	Directeur. rice, attaché hors classe, attaché principal, attaché, Conseiller supérieur socio-éducatif, Conseiller socio-éducatif Assistant socio-éducatif de classe exceptionnel Assistant socio-éducatif de 1 ^{ère} classe, Assistant socio-éducatif de 2 ^{ème} classe, Assistant socio-éducatif,
Nombre	3
Motif	Qualification particulière et expertise (déficit de candidats)
Spécificités du poste	<p><u>Compétences requises :</u></p> <p>Enfance famille et prévention :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaître le cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile • Connaître le statut des assistants familiaux <p><u>Activités :</u></p> <p>Participer au recrutement et à l'évaluation des compétences des assistants familiaux, Mettre en œuvre la formation des assistants familiaux et favoriser leur intégration professionnelle, Accompagner techniquement les assistants familiaux, Participer à la politique accueil familial mise en œuvre sur la DTPAS.</p>

Fonction	Chargé(e) de mission achat public
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Attaché
Grade	Attaché hors classe, Attaché principal, Attaché
Nombre	2
Motif	Particularité du poste et compétences spécifiques
Spécificités du poste	<p>Planification de la commande publique et d'une politique d'achat Élaboration, rédaction et passation des contrats de commande publique Assistance aux directions dans le cadre de l'exécution des marchés Notification et contrôle des marchés</p> <p><u>Connaissances techniques et transverses :</u> Les principes de l'achat public Le cadre juridique et réglementaire de la commande publique et modalités d'application Les procédures de passation des contrats publics Les outils du système d'information Achat public (SIAM notamment) La réglementation de la commande publique et modalités d'application Les procédures de passation des marchés publics Les mécanismes de contrôle et d'évaluation de la performance de la fonction achat La validation des procédures juridiques au regard des risques contentieux Les méthodes, outils et procédures de planification et de contrôle des actes Le fonctionnement et enjeux du contrôle de légalité Les principes de l'achat durable</p> <p>Formation initiale d'enseignement supérieur à dominante juridique ou achat</p>

Fonction	Chef de projet communication numérique – usages et expérience utilisateur (H/F)
Famille professionnelle	Administrative, Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur Territorial
Grade	Attaché, Attaché principal, Directeur, Attaché hors classe Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur hors classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Obligations du poste :</p> <p>Permis B obligatoire Bac +5 ou ancienneté dans ce domaine d'activité</p> <p>Compétences spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le pilotage et la gestion de projets de communication et des projets digitaux (marchés, budget, pilotage, animation...) et outils associés. - Connaître les fondamentaux de la qualité et de l'accessibilité web (certification Opquast) - Savoir construire et mener des campagnes utilisateurs (identifier les cibles, choisir les bonnes méthodes, analyser et communiquer les résultats) - Avoir des notions dans les langages web courant (HTML, CSS, Javascript, Python...) et disposer d'une très bonne culture web - Connaître les fondamentaux de l'UI et UX web - Connaître les techniques d'analyses comparatives (benchmarking) - Connaître le cadre juridique et réglementaire de la commande publique - Connaître les règles générales du droit appliquées à la communication, à la propriété intellectuelle, à l'accès aux documents administratifs, aux libertés individuelles et à l'accessibilité. <p>Activités :</p> <p><u>Contribution à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des solutions technologiques adaptées à la stratégie de communication - Contribuer à l'analyse des besoins de communication de la collectivité - Analyser et partager les évolutions de la communication et identifier les usages des utilisateurs (technologiques, organisationnels, sociétaux ou d'usage) - Contribuer aux axes de développement pour favoriser la performance et l'efficacité de la stratégie de communication - Comprendre et améliorer l'expérience utilisateur des produits et des services

Coordination, pilotage et évaluation de projets numériques

- Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité
- Définir les spécifications techniques détaillées
- Définir les ressources nécessaires
- Opérer des choix techniques
- Organiser le déroulement du projet et planifier les travaux
- Évaluer les projets
- Maîtriser le pilotage et la gestion des projets digitaux et les méthodes agiles de développement de produits digitaux (Scrum)
- Savoir mettre en œuvre l'approche de conception centrée utilisateur

Veille technologique

- Être en veille sur l'évolution des usages en termes de supports numériques
- Assurer une veille technologique
- Élaborer des outils de recueil et d'analyse des besoins
- Identifier des facteurs d'évolution et en évaluer les incidences (Jon)
- Développer les relations avec des partenaires du digital (écoles, start-up, collectivités...)

Contrôle de la qualité des services rendus

- Réaliser des diagnostics et développer des dispositifs de contrôle de la qualité des services rendus
- Analyser les résultats au regard des objectifs et des bilans d'activité
- Exploiter les résultats des contrôles et proposer des améliorations
- Rendre compte de l'évaluation
- Valoriser et communiquer les résultats
- Veiller au respect de l'accessibilité numérique, à l'évolution des réglementations et des bonnes pratiques qualité Web
- Veiller à la conformité des productions avec les standards et les obligations réglementaires

Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité (tout le monde)

- Accompagner et conseiller les services dans le cadre des normes qualité web
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

Fonction	Chef de projet communication numérique – visibilité (H/F)
Famille professionnelle	Administrative, Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur Territorial
Grade	Attaché, Attaché principal, Directeur, Attaché hors classe Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur hors classe
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Obligations du poste :</p> <p>Permis B obligatoire</p> <p>Bac +3 à 5 ou ancienneté dans ce domaine d'activité</p> <p>Compétences spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maîtriser le pilotage et la gestion de projets de communication et des projets digitaux (marchés, budget, pilotage, animation...) et outils associés. - Connaître les fondamentaux de la qualité et de l'accessibilité web - Maîtriser les techniques de marketing des moteurs de recherche (Search Engine Optimization, Search Engine Advertising, Social Media Optimization) afin d'améliorer la visibilité de la collectivité sur le web et d'évaluer l'impact des campagnes de communication en ligne. - Avoir des notions dans les langages web courant (HTML, CSS, Javascript, Python...) et disposer d'une très bonne culture web - Connaître les fondamentaux de l'UI et UX web - Connaître les techniques d'analyses comparatives (benchmarking) - Connaître le cadre juridique et réglementaire de la commande publique - Connaître les règles générales du droit appliquées à la communication, à la propriété intellectuelle, à l'accès aux documents administratifs, aux libertés individuelles et à l'accessibilité. <p>Activités :</p> <p><u>Contribution à l'élaboration de la stratégie de communication de la collectivité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Proposer des solutions technologiques adaptées à la stratégie de communication - Contribuer à l'analyse des besoins de communication de la collectivité <p><u>Coordination, pilotage et évaluation de projets numériques</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser des études d'opportunité et de faisabilité - Définir les spécifications techniques détaillées - Définir les ressources nécessaires - Opérer des choix techniques - Organiser le déroulement du projet et planifier les travaux - Évaluer les projets

Veille technologique

- Être en veille sur l'évolution des usages en termes de supports numériques
- Assurer une veille technologique
- Élaborer des outils de recueil et d'analyse des besoins
- Développer les relations avec des partenaires du digital (écoles, start-up, collectivités...)

Contrôle de la qualité des services rendus

- Réaliser des diagnostics et développer des dispositifs de contrôle de la qualité des services rendus
- Analyser les résultats au regard des objectifs et des bilans d'activité
- Exploiter les résultats des contrôles et proposer des améliorations
- Rendre compte de l'évaluation
- Valoriser et communiquer les résultats
- Veiller au respect de l'accessibilité numérique, à l'évolution des réglementations et des bonnes pratiques qualité Web
- Veiller à la conformité des productions avec les standards et les obligations réglementaires à l'analyse des besoins de communication de la collectivité
- Analyser et partager les évolutions de la communication et identifier les usages des utilisateurs (technologiques, organisationnels, sociétaux ou d'usage)
- Contribuer aux axes de développement pour favoriser la performance et l'efficacité de la stratégie de communication
- Comprendre et améliorer l'expérience utilisateur des produits et des services
- Réglementations et des bonnes pratiques qualité Web
- Veiller à la conformité des productions avec les standards et les obligations réglementaires

Assistance et appui technique auprès des services de la collectivité (tout le monde)

- Accompagner et conseiller les services dans le cadre des normes qualité web
- Assistance à maîtrise d'ouvrage

Fonction	Administrateur(trice) fonctionnel(le)
Famille professionnelle	Administrative, Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur Territorial
Grade	Attaché, Attaché principal, Directeur, Attaché hors classe Ingénieur, Ingénieur Principal, Ingénieur hors classe
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
	<p>Obligations du poste :</p> <p>Temps plein Bac +5 ou ancienneté dans ce domaine d'activité</p> <p>Compétences spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance - Connaître la législation relative aux institutions et aux compétences des collectivités territoriales - Maîtriser la suite bureautique - S'approprier le cadre de reporting projet - Connaître et appliquer la méthodologie de projet - Piloter avec une orientation « résultats » les projets par le triptyque Périmètre / Délai / Coûts - Savoir animer et faire aboutir des groupes de travail - Mettre en place des outils méthodologiques et/ou pédagogiques - Disposer de bonnes capacités de synthèse et donner un sens aux décisions et réalisations - Faire preuve d'initiative - Faire preuve de capacité à fédérer une équipe - Aisance dans la communication écrite et orale : clarté et concision - Savoir négocier dans les intérêts de tous : des Usagers, des Utilisateurs et du Département <p>Activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Construire et coordonner des projets et travaux autour du système d'information en lien avec les responsables de service de la Direction et les services territorialisés, à partir d'une analyse des besoins et des métiers - Apporter une expertise technique dans les différents projets informatiques internes et transversaux. Proposer des solutions aux difficultés techniques liées à l'outil de gestion des prestations, notamment en termes d'évolution de logiciel et d'habilitation. - Recenser et coordonner le planning des travaux et projets en lien avec la DSI - Travailler en transversalité avec les utilisateurs, la DSI et les référents SIAS de la Cellule Administration et Support afin de garantir la conformité des évolutions et de l'utilisation des logiciels métier avec les principes du SIAS. - Elaborer et tenir à jour les documents qualité pour l'ensemble des équipes de la direction en cohérence avec les principes du SIAS :

procédures, fiches techniques et formulaires.

- Rédiger des procédures de travail, en lien avec les pratiques organisationnelles des équipes et en conformité avec les orientations stratégiques et politiques, dans le respect du cadre légal.
- Assurer une mise à jour des procédures de travail et des supports écrits.
- Développer un système de maîtrise de la qualité, avec vérification de la conformité des pratiques, identification et suivi des actions d'amélioration, en lien avec le respect du RGPD

Fonction	Chef de projet Système d'information de l'action sociale (SIAS) (H/F)
Famille professionnelle	Administrative, Technique, Sociale
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur territorial, Conseiller socio-éducatif
Grade	Directeur, attaché hors classe, attaché principal, attaché Ingénieur principal, ingénieur hors classe, ingénieur Conseiller socio-éducatif, Conseiller supérieur socio-éducatif, Conseiller hors classe socio-éducatif.
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Obligations du poste :</p> <p>Permis VL, poste à temps complet, disponibilité</p> <p>Déplacements dans les services déconcentrés du Département et des partenaires</p> <p>Compétences spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conduite de projets - Animation de groupes de travail, de groupes de réflexion - Savoir travailler en transversalité - Connaître le cadre législatif et réglementaire de l'action sociale - Connaître les différents types d'intervention du Département dans le domaine de l'action sociale <p>Activités :</p> <p>Accompagner les différents services de la Direction générale adjointe Solidarité (DGASOL) dans l'expression de leurs besoins en matière d'outils</p> <p>Et/ou d'évolution de ceux-ci</p> <p>Piloter et/ou accompagner la mise en œuvre de projets transversaux.</p> <p>Assurer la coordination avec les services de la Direction des Systèmes d'Information (DSI)</p> <p>Etre force de proposition pour la modernisation du Système d'Information et la simplification des relations aux usagers et aux partenaires</p> <p>Veiller au respect des principes éthiques et des règles juridiques en matière d'échange de données personnelles.</p>

Fonction	Chargé(e) de mission vélotourisme et itinérance
Famille professionnelle	Administrative, Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur territorial,
Grade	Directeur, attaché hors classe, attaché principal, attaché Ingénieur principal, ingénieur hors classe, ingénieur
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Obligations du poste :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Permis B, déplacements fréquents sur le territoire - Formation supérieure (Bac+4) dans le domaine de l'aménagement et de l'environnement <p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Enjeux, évolutions et cadre réglementaire des politiques de développement territorial - Principes de l'aménagement du territoire et du développement durable - Rôles et attributions des acteurs et partenaires institutionnels du développement territorial - Dispositifs d'appui (financier, ingénierie de conseil et d'étude) aux projets - Cadres juridique, réglementaire, financier et administratif du conventionnement et de la contractualisation des politiques publiques - Marché des cabinets d'études et de conseils, prestataires sur le champ des politiques de développement - Observatoires, système d'information géographique - Finances publiques, règlements d'attribution des aides publiques et des fonds européens - Réseaux associatifs - Modes et cadre juridique de la contractualisation entre acteurs - Bases de données et information géographique - Caractéristiques du territoire et des domaines d'intervention - Fonctionnement de la collectivité et des services - Principes de territorialisation des politiques publiques - Procédures et formalités administratives - Procédures de marchés publics et de délégation de service public - Procédures de transmission de l'information et techniques rédactionnelles - Règles et procédures de subventionnement des projets - Notions de procédures de dépenses publiques - Méthodes et techniques d'instruction des dossiers de financement - Savoir travailler en transversalité - Expression écrite de qualité - Maîtriser les outils informatiques et numériques <p><u>Conditions particulières :</u></p> <p><u>Activités :</u></p>

Les missions consistent à :

- Élaborer et suivre le schéma cyclable départemental, concevoir et piloter la mise en œuvre des réseaux points-nœuds à vélo,
- Participer à la co-conception et la mise en œuvre des véloroutes et EuroVelo.
- Préparer, engager et suivre les études de faisabilité, l'aménagement et la gestion des voies vertes départementales. Dans ce cadre, vous élaborerez et suivez les différents marchés d'études, de travaux et d'entretien,
- Travailler en étroite relation avec les services chargés de l'entretien des différents réseaux.

L'expertise du candidat permettra de

- mettre en œuvre des dispositifs départementaux (ex : politique de soutien aux investissements pour la continuité des chemins),
- Accompagner la mise en place du PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

Il contribuera à la recherche de financements notamment de fonds européens et assurez la mise en œuvre et le suivi des programmes engagés.

Fonction	Chargé(e) de mission alimentation durable
Famille professionnelle	Administrative, Technique
Cadre d'emplois	Attaché territorial, Ingénieur territorial, Technicien, rédacteur
Grade	Directeur, attaché hors classe, attaché principal, attaché Ingénieur principal, ingénieur hors classe, ingénieur, Technicien, technicien principal Rédacteur, rédacteur principal
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p><u>Obligations du poste</u> :</p> <p>Permis B</p> <p>Horaires variables, pics d'activités liés au calendrier institutionnel, travail en situations complexes, et dans des contextes d'urgences et d'imprévus</p> <p>Déplacements dans les services déconcentrés du Département et des partenaires</p> <p><u>Compétences spécifiques</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaissance de la restauration collective - Gestion de projets - Cadre juridique et réglementaire de la commande publique - Techniques de management opérationnel - Techniques de conduite de réunions - Principes et techniques de conduite de projet - Techniques de pilotage et d'animation des équipes - Maîtriser les outils informatiques et logiciels usuels (Word, Excel, Powerpoint, et Access - Savoir gérer son temps et organiser ses priorités - Savoir travailler en transversalité - Être rigoureux <p><u>Activités</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des collègues (notamment chefs de cuisine et gestionnaires d'établissement) dans la politique d'approvisionnement local et vers l'atteinte des objectifs de la loi EGAlim (introduction de produits bio, mise en place d'un menu végétarien...) - Contribution au déploiement d'un logiciel de gestion des stocks sur l'ensemble des 176 collèges disposant d'une restauration - Réalisation d'analyses statistiques à destination de la Direction et des élus. - Développement d'un nouveau projet autour de la lutte contre le gaspillage alimentaire et la gestion des bio déchets pour l'ensemble des collèges. - Réalisation d'un diagnostic du gaspillage alimentaire et analyse des résultats. - Développement des bonnes pratiques d'ores et déjà mises en place par les collègues.

	<ul style="list-style-type: none">- Relation avec les partenaires internes et externes à la mise en œuvre des plans d'actions.- Contribution à la création d'outils de communication et de valorisation des différents projets portés par les collègues.- Participation aux chantiers connexes, comme la réflexion sur le coût des denrées, l'harmonisation de la tarification, les modalités de groupement de commandes alimentaires, etc.- Collecte et traitement d'informations pour développer des outils d'observation et d'anticipation.- Participation à la conception, à la promotion et à l'évaluation des projets et dispositifs mis en œuvre.
--	--

Fonction	Chargé(e) de recrutement et de développement des compétences
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Rédacteur
Grade	Rédacteur, rédacteur principal de première classe, rédacteur principal de deuxième
Nombre	2
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Obligations du poste :</p> <p>Permis B obligatoire Bac +5 ou ancienneté dans ce domaine d'activité</p> <p><u>Compétences spécifiques :</u> Pilotage et /ou organisation du processus de recrutement Analyser l'environnement des postes de travail Apporter des arguments d'aide à la décision en matière de recrutement Élaborer les outils nécessaires au recrutement (grilles d'entretiens, outils d'évaluation, mise en situation professionnelle, etc...) Constituer et mobiliser le vivier de candidatures internes et externes Établir, rédiger des profils de poste</p> <p><u>Analyse des candidatures et des profils des candidats</u> Analyser un CV, un dossier de candidature Détecter les potentiels Organiser et conduire des entretiens et/ou des commissions de recrutement Analyser les résultats des démarches (tests, entretiens, etc.) mises en œuvre pour la sélection des candidats Rédiger et communiquer les comptes rendus des démarches de sélection des candidats Transmettre les éléments pour la constitution du dossier d'embauche du candidat sélectionné Informers les candidats des suites de la procédure de recrutement</p> <p><u>Ingénierie de formation individuelle et collective :</u> Traduire la problématique formation d'un agent en pistes d'action Mesurer l'écart entre compétences détenues et compétences attendues au niveau individuel ou collectif Orienter vers des situations de formation adaptées</p> <p><u>Gestion des emplois et développement des compétences :</u> Assurer le suivi des obligations de formation Suivre et gérer les demandes de formation Appliquer les procédures de gestion et de contrôle des formations (inscription, convocations, présence, etc.)</p> <p><u>Traitement des dossiers et saisie de documents :</u> Rechercher des informations, notamment réglementaires Utiliser l'outil informatique et les logiciels de gestion</p>

	<p><u>Savoirs</u></p> <p>Logiciels de bureautique</p> <p>Fichier du personnel et outils de gestion RH</p> <p>Notions fondamentales en GRH (postes, emplois, métiers, fonctions, compétences)</p> <p>Notions de base sur le statut de la fonction publique territoriale</p> <p>Cadre réglementaire de la formation</p> <p>Méthodes et techniques de recrutement et méthodes de tests</p> <p>Techniques de conduite d'entretien</p> <p>Méthodes et techniques de description de poste : missions, activités, compétences</p> <p>Organigrammes, missions, activités et objectifs des services</p> <p>Techniques de communication et de négociation</p>
--	---

Fonction	Chargé(e) de mission Appui au développement de projets territoriaux
Famille professionnelle	Administrative
Cadre d'emplois	Attaché territorial
Grade	Attaché, Attaché principal
Nombre	1
Motif	Qualification particulière et expertise
Spécificités du poste	<p>Obligations du poste :</p> <p>Anglais maîtrisé écrit et oral</p> <p>Connaissances relatives aux financements européens</p> <p>Permis B</p> <p><u>Compétences spécifiques :</u></p> <p>Méthodes d'analyse des pratiques</p> <p>Méthodes d'ingénierie participative de projets et d'innovation sociale</p> <p>Outils informatiques et logiciels spécifiques</p> <p>Cadre réglementaire de l'action sociale</p> <p>Méthodes d'accompagnement au changement</p> <p>Législation relative à la petite enfance</p> <p>Politiques de santé publique pour les personnes âgées et handicapées</p> <p>Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance</p> <p>Cadre réglementaire et institutionnel de la protection maternelle et infantile</p> <p>Législation et réglementation relatives aux dispositifs d'insertion, de formation, d'emploi</p> <p>Organisation des services de la collectivité</p> <p>Management par projets et par objectifs</p> <p>Démarche qualité</p> <p>Outil de gestion et suivi de l'activité</p> <p>Procédures d'appel à projets</p> <p>Activités</p> <p><u>Participation à la définition des priorités pour les services sociaux</u></p> <p>Participer à la conduite d'un diagnostic social du territoire à travers une approche interdisciplinaire en cohérence avec les logiques du développement social et du développement durable</p> <p>Mettre en place un dispositif d'observation sociale</p> <p>Évaluer les besoins de la population en matière d'action sociale</p> <p>Analyser des indicateurs sociaux</p> <p><u>Conseil technique et soutien aux pratiques professionnelles</u></p> <p>Conseiller en matière d'éthique et de déontologie</p> <p>Analyser des situations sociales et médico-sociales et dégager des pistes d'optimisation en concertation avec les responsables d'unités techniques</p> <p>S'approprier des modes d'intervention sociale en lien avec le développement social (renforcer l'ingénierie du développement social) : agriculture urbaine et périurbaine, nouveaux services résidentiels, méthodes innovantes de concertation citoyenne</p> <p>Suivre l'accueil des stagiaires étudiants</p>

Animer des groupes d'échanges de pratiques

Organisation et animation de partenariats

Recueillir les attentes et les besoins des partenaires

Représenter la collectivité auprès des comités de pilotage et des groupes techniques

Développer des logiques de coproduction de l'action publique partenariats, conventions, contrats, etc.)

Conduire la concertation entre les partenaires

Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques

Coordonner des travaux avec des institutions et des professionnels

Représenter la collectivité auprès des acteurs et partenaires

Coordination et accompagnement des projets de développement

Concevoir et formuler des propositions pour l'élaboration des projets institutionnels

Conseiller les porteurs de projets et les accompagner dans leurs démarches

Évaluer les conditions de faisabilité des projets au regard des schémas et des axes d'intervention définis par la collectivité

Organiser des tâches en coopération, mobiliser et animer les partenariats autour du projet

Capitaliser et communiquer sur les projets engagés par la collectivité

Promouvoir les projets de la collectivité

Assistance aux partenaires internes et externes pour le montage de projets collectifs

Développer des coopérations institutionnelles, associatives ou individuelles

Accompagner les partenaires dans le montage technique des projets d'intervention sociale

Promotion de l'action publique et mise en œuvre d'outils de communication

Participer à la définition d'une stratégie de communication

Participer à la conception et au développement de supports de communication

Optimisation des ressources et amélioration des processus

Analyser un processus et élaborer des solutions alternatives à des fins d'optimisation

Structurer et organiser la démarche participative de conception et évaluation des procédures

Capitaliser et valoriser des travaux sur l'évolution des pratiques

Fonction	Chargé(e) de mission Service Public Insertion
Famille professionnelle	Sociale
Cadre d'emplois	Assistant Socio-Educatif
Grade	Assistant Socio-Educatif de 2 nd e classe, Assistant Socio-Educatif de 1 ^{ère} classe, Assistant Socio-Educatif de classe exceptionnelle
Nombre	3 postes
Motif	Expérience significative en matière d'insertion professionnelle et d'accompagnement des allocataires du RSA
Spécificités du poste	<p>Chaque chargé de mission sera particulièrement en charge du développement des axes du projet porté à l'échelle de son territoire.</p> <p>Participer à la mise en œuvre opérationnelle des actions dans le cadre de l'expérimentation SPI autour de 4 axes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Axe 1 (Territoire Métropole Lille) : développer un accueil et une offre de service partagés pour accélérer la prise en charge des personnes • Axe 2 (Territoire Métropole Roubaix-Tourcoing) : renforcer les actions des partenaires sur un public identifié (en l'occurrence les jeunes) pour accélérer l'accès à l'emploi • Axe 3 (Territoire Avesnois): agir sur un territoire rural en soutenant la capacité d'ingénierie des acteurs au bénéfice des recrutements des plus fragiles • Axe 4 (transversal) : soutenir cette approche globale s'appuyant sur le dossier unique d'insertion (DUI) <p>Participer à l'animation du partenariat territorial avec les acteurs du Service Public de l'Insertion :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les perspectives, les opportunités dans le cadre de la mise en œuvre des actions expérimentées • Repérer les acteurs de l'insertion du territoire et développer le partenariat approprié dans le cadre des actions expérimentées • Analyser les besoins du territoire • Contribuer à l'élaboration de documents de reporting sur les actions expérimentées <p>Apporter un appui aux responsables de PIPLE sur la mise en œuvre de la stratégie RSA, dans le cadre de l'expérimentation SPI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer et suivre un reporting de la feuille de route SPI du PIPLE • Coordonner la mise en œuvre opérationnelle et assurer un appui technique sur l'expérimentation SPI auprès de l'ensemble des services du PIPLE, des UTPAS et des partenaires • Contribuer à l'accompagnement des équipes pour l'appropriation et la mise en œuvre opérationnelle des nouvelles pratiques • Appuyer la coordination du renforcement de l'accompagnement global en UTPAS <p>Assurer une veille sur la thématique Insertion et participer aux réflexions départementales</p>

Fonction	Travailleur(euse) Social(e) Enfance Volant
Famille professionnelle	Sociale
Cadre d'emplois	Assistant socio-éducatif
Grade	Assistant socio-éducatif, assistant socio-éducatif de seconde classe, assistant socio-éducatif de première classe, assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle
Nombre	3
Motif	Qualification particulière et expertise et tension sur le marché du travail dans le secteur social
Spécificités du poste	<p>Diplôme d'État d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé. Expérience en protection de l'enfance souhaitée. Déplacements fréquents. Permis B souhaité. Conduites exceptionnelles des enfants sur différents territoires.</p> <p><u>Compétences spécifiques :</u> Connaître les textes relatifs aux politiques d'aide sociale Connaître le cadre législatif et institutionnel de la protection de l'enfance Connaître les partenaires institutionnels et les dispositifs d'action sociale en vigueur Connaître les modes d'intervention sociale et médico-sociale Connaître les techniques d'entretien d'aide à la personne et d'écoute active Etre sensibilisé aux réflexions éthiques et déontologiques Savoir utiliser les logiciels départementaux spécifiques à l'action sociale</p> <p><u>Contribuer à l'accueil et à l'accès aux droits des personnes et des familles :</u> Rencontrer le mineur dont Il/elle assure la référence, sa famille, le jeune majeur, Assurer des accueils éducatifs pour les familles et jeunes majeurs, Garantir l'effectivité des droits sociaux de l'enfant ou du jeune majeur et son accès à la santé, Favoriser en lien avec les services concernés l'accès aux droits sociaux et aux soins des familles.</p> <p><u>Réaliser des évaluations de situations dans les domaines de la prévention et de la protection de l'enfance :</u> Poser un diagnostic et élaborer des hypothèses de travail en collaboration avec l'enfant et sa famille en appréciant les potentialités de chacun. S'appuyer sur les compétences des différents professionnels des services de l'UTPAS et les partenaires pour affiner l'évaluation des situations. Effectuer des évaluations dans le cadre des Informations Préoccupantes en collaboration avec les autres professionnels des services internes et externes à l'UTPAS. Participer à la Cellule Hebdomadaire d'Evaluation et de Suivi (CHES). Assurer l'évaluation des agréments adoption, leur suivi et l'accompagnement</p>

	<p>de l'accueil post-adoption.</p> <p><u>Mener des accompagnements individuels et collectifs</u></p> <p>En tant que référent du mineur ou du jeune majeur, mettre en œuvre les mesures de protection de l'enfance administrative et judiciaire,</p> <p>Elaborer et mettre en œuvre le Projet Pour l'Enfant (PPE) avec les détenteurs de l'autorité parentale, l'enfant et tous les professionnels concernés. S'appuyer sur les différentes compétences des autres services de l'UTPAS et autres partenaires. Mobiliser les ressources de l'environnement afin de maintenir ou réinscrire la famille dans le tissu social.</p> <p>Veiller, en cohérence avec l'assistant familial et/ou l'établissement au bon déroulement de l'accueil de l'enfant sur son lieu de vie, à sa stabilité et son épanouissement,</p> <p>Préparer les audiences et y participer,</p> <p>Proposer des actions collectives, en fonction des besoins des mineurs et des familles.</p> <p>Garantir le maintien des liens Parents-Enfants et de fratrie en organisant la mise en œuvre du droit de visite et d'hébergement.</p> <p>Assurer la fonction d'accueillant au sein du Lieu de Rencontre Parents-Enfants (LRPE) départemental et/ou en UTPAS</p> <p>Préparer et participer au Conseil de Famille pour les enfants pupilles de l'Etat.</p>
--	---

1.8

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296419-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents: Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Isabelle FERNANDEZ, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s): Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Virginie VARLET.

OBJET : Demande de remise de dette

Vu le rapport DRH/2020/311

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'accorder une remise totale de la dette de Monsieur Y. S. envers le Département du Nord.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 35.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur DRIEUX.

Monsieur GODEFROY (porteur du pouvoir de Monsieur VICOT), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

1.9

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296620-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Gustave DASSONVILLE, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Carole BORIE, Joëlle COTTENYE, Arnaud DECAGNY, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Mickaël HIRAUX, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Caroline SANCHEZ, Marie TONNERRE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

OBJET : Adoption du Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER)

Vu le rapport DAJAP/2020/320

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Finances, ressources humaines, administration générale, contrôle de gestion, qualité du service public

DECIDE à l'unanimité:

- d'adopter le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) dans les termes du projet annexé au rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 37.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame VARLET (porteuse du pouvoir de Madame FERNANDEZ), Messieurs GODEFROY (porteur du pouvoir de Monsieur VICOT) et LEFEBVRE.

Madame COEVOET (porteuse du pouvoir de Madame CIETERS), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

2.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296796A-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 30 septembre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Jean-Claude DULIEU, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Jean-Claude DULIEU, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE.

OBJET : Prime COVID 19 destinée aux salariés intervenant au domicile des personnes âgées et des

personnes en situation de handicap ainsi qu'aux accueillants familiaux.

Vu le rapport DOSAA/2020/414

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'adopter les propositions de soutien au secteur de l'aide à domicile définies dans le rapport ;
- d'attribuer une dotation aux services d'aide et d'accompagnement à domicile pour un montant global de 3 250 021 € dont le détail de répartition est repris au tableau ci-joint en annexe 2 et permettant le versement d'une prime COVID-19 à leurs professionnels d'un montant moyen de 500 € par ETP ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'attribution d'une dotation entre le Département du Nord et les services d'aide et d'accompagnement à domicile repris en annexe 2, et dans les termes du projet joint au rapport (annexe 1);
- d'attribuer un soutien financier aux accueillants familiaux pour un montant total de 204 500 € dont le détail de répartition est inscrit au tableau ci-joint (annexe 3) et correspondant à un montant de 500 € par accueillant familial ;
- d'attribuer un soutien financier aux salariés des particuliers employeurs accompagnés par un service mandataire estimé à un montant global de 175 000 €, correspondant à 500 € par ETP, et dont la répartition fera l'objet d'une délibération ultérieure.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h40.

Monsieur WILMOTTE est membre du conseil de surveillance du centre hospitalier de Le Quesnoy. En raison de cette fonction, il ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

51 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames COEVOET (porteuse du pouvoir de Madame CIETERS) et LEYS.

Madame ARLABOSSE ainsi que Messieurs DETAVERNIER (porteur du pouvoir de Madame QUATREBOEUFS), DRIEUX et POIRET, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

2.1

Monsieur DULIEU (porteur du pouvoir de Madame CHOAIN), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision. Il n'est également pas tenu compte du pouvoir de Madame CHOAIN pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Structure	Ville	Dotation en €	Part APA en €	Part PCH en €
ANICHE - SAD	ANICHE	9 508,00 €	9 508,00 €	- €
SABED	ANICHE	16 749,00 €	14 381,64 €	2 367,36 €
OICAFPA	ANNOEULLIN	10 671,00 €	10 321,39 €	349,61 €
JMD SERVICES	ANZIN	663,00 €	320,77 €	342,23 €
O2 VALENCIENNES	ANZIN	4 231,00 €	3 562,71 €	668,29 €
SAD 59	ANZIN	5 639,00 €	3 062,26 €	2 576,74 €
ARMENTIERES - SAD	ARMENTIERES	5 165,00 €	4 843,25 €	321,75 €
CHRISENIOR - ADENIOR	ARMENTIERES	7 246,00 €	5 648,36 €	1 597,64 €
ANASOPEM	ATTICHES	37 067,00 €	33 714,79 €	3 352,21 €
AUBY - SAM	AUBY	9 792,00 €	9 486,95 €	305,05 €
CIG - SAD	AULNOY-LEZ-VALENCIENNES	25 589,00 €	25 299,97 €	289,03 €
FACILE A VIVRE	AVESNELLES	2 816,00 €	2 209,67 €	606,33 €
FREE DOM	AVESNES-SUR-HELPE	996,00 €	867,27 €	128,73 €
ADENIOR - BAILLEUL	BAILLEUL	5 464,00 €	3 685,54 €	1 778,46 €
BAILLEUL - SAD	BAILLEUL	7 041,00 €	5 724,48 €	1 316,52 €
COMITE BAILLEULOIS	BAILLEUL	11 511,00 €	9 970,11 €	1 540,89 €
VIVAT - BAILLEUL	BAILLEUL	13 716,00 €	11 820,51 €	1 895,49 €
ACTUSERVICES	BAISIEUX	4 129,00 €	2 950,56 €	1 178,44 €
ARTOIS SENIOR	BOIS-GRENIER	772,00 €	634,97 €	137,03 €
TOUTADOMIS	BONDUES	7 966,00 €	6 856,00 €	1 110,00 €
ASECEF	BOUCHAIN	26 435,00 €	21 377,62 €	5 057,38 €
BIEN A LA MAISON	BOULOGNE BILLANCOURT	29 182,00 €	12 572,60 €	16 609,40 €
VITALLIANCE	BOULOGNE-BILLANCOURT	112 787,00 €	7 878,14 €	104 908,86 €
PROXI SERVICES	BOURBOURG	9 107,00 €	8 196,12 €	910,88 €
AHPA	BRUAY-SUR-L'ESCAUT	20 204,00 €	12 890,81 €	7 313,19 €
AMAPA	CAMBRAI	14 469,00 €	13 432,52 €	1 036,48 €
ARIL' SERVICE	CAMBRAI	23 785,00 €	22 035,75 €	1 749,25 €
CAMBRAI - SAM	CAMBRAI	33 486,00 €	32 322,28 €	1 163,72 €
DOMITYS NORD	CAMBRAI	500,00 €	500,00 €	- €
FREE DOM CAMBRAI	CAMBRAI	866,00 €	236,97 €	629,03 €
LIBRADOME	CAMBRAI	3 554,00 €	3 240,15 €	313,85 €
O2 - NR SERVICES	CAMBRAI	940,00 €	940,00 €	- €
A2MICILE AUDOMAROIS LITTORAL	CAMBRIN	6 886,00 €	6 576,64 €	309,36 €
EOS - DOMIDOM	CAPINGHEM	11 465,00 €	6 053,05 €	5 411,95 €
SOUS MON TOIT CAPINGHEM	CAPINGHEM	14 736,00 €	10 348,11 €	4 387,89 €
ACTION - DOMICILE	CARVIN	723,00 €	723,00 €	- €
FAMILY DOM	CARVIN	3 130,00 €	2 364,44 €	765,56 €
CAUDRY - SAM	CAUDRY	26 211,00 €	25 342,79 €	868,21 €
DE LA WARNELLE	CLARY	8 119,00 €	8 119,00 €	- €
ADHS	CONDE-SUR-L'ESCAUT	14 336,00 €	12 283,95 €	2 052,05 €
CRESPIN - SAM	CRESPIN	2 558,00 €	2 558,00 €	- €
A.M.F.D.	CROIX	13 327,00 €	2 383,37 €	10 943,63 €
AZAE LILLE NORD	CROIX	11 325,00 €	9 296,53 €	2 028,47 €
PRESTI LIFE	CYSOING	500,00 €	500,00 €	- €
A2MICILE DOUAISIS	DOUAI	7 068,00 €	6 706,14 €	361,86 €
ADES - ADHAP	DOUAI	33 932,00 €	21 662,14 €	12 269,86 €
AIRE DOMICILE	DOUAI	20 061,00 €	18 456,96 €	1 604,04 €
ASPHA SERVICES	DOUAI	17 106,00 €	15 405,80 €	1 700,20 €
FLORALYS SERVICES	DOUAI	62 778,00 €	54 233,03 €	8 544,97 €
O2 DOUAI	DOUAI	500,00 €	340,85 €	159,15 €
PROXIM	DOUAI	22 515,00 €	21 048,47 €	1 466,53 €
SOUS MON TOIT	DOUAI	3 993,00 €	2 797,79 €	1 195,21 €
DOUCHY-LES-MINES - SAM	DOUCHY-LES-MINES	5 010,00 €	4 822,60 €	187,40 €
A S S A D - A S D P A	DUNKERQUE	101 408,00 €	81 550,09 €	19 857,91 €
AAAD	DUNKERQUE	4 240,00 €	4 240,00 €	- €
ADAR FLANDRE MARITIME	DUNKERQUE	99 613,00 €	80 957,54 €	18 655,46 €
ADENIOR - DUNKERQUE	DUNKERQUE	7 242,00 €	6 734,87 €	507,13 €
AFAD	DUNKERQUE	500,00 €	- €	500,00 €
APAD 59 - DUNKERQUE	DUNKERQUE	11 145,00 €	9 960,63 €	1 184,37 €
DOMICILE SERVICES DUNKERQUOIS	DUNKERQUE	12 409,00 €	10 981,60 €	1 427,40 €
GTDK SERVICES - JUNIOR SENIOR	DUNKERQUE	8 670,00 €	8 421,61 €	248,39 €
O2 DUNKERQUE	DUNKERQUE	8 530,00 €	8 457,74 €	72,26 €

Structure	Ville	Dotation en €	Part APA en €	Part PCH en €
EMMERIN - SAM	EMMERIN	1 249,00 €	1 204,96 €	44,04 €
ACTION DOMICILE - ESCAUDAIN	ESCAUDAIN	4 315,00 €	3 836,31 €	478,69 €
BIEN ETRE ET SANTE	ESCAUDAIN	22 098,00 €	20 009,34 €	2 088,66 €
ESCAUDAIN - SAM	ESCAUDAIN	3 832,00 €	3 278,82 €	553,18 €
ADMR NORD	ESTAIRE	217 133,00 €	199 706,63 €	17 426,37 €
ADT	FACHES-THUMESNIL	5 671,00 €	4 654,05 €	1 016,95 €
VIVAT FLERS	FLERS-EN-ESCREBIEUX	7 552,00 €	6 962,03 €	589,97 €
ADAR SAMBRE AVESNOIS	FOURMIES	76 357,00 €	59 968,55 €	16 388,45 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	FOURNES-EN-WEPPES	20 613,00 €	19 521,40 €	1 091,60 €
APA SERVICES DES WEPPES	FROMELLES	10 283,00 €	6 654,78 €	3 628,22 €
ESPRIT DE FAMILLE	GOEULZIN	5 939,00 €	4 849,28 €	1 089,72 €
GONDECOURT	GONDECOURT	3 776,00 €	3 107,59 €	668,41 €
SPSB	GRANDE-SYNTHÉ	9 359,00 €	8 215,04 €	1 143,96 €
C.A.S.S. GRAVELINES	GRAVELINES	18 148,00 €	16 218,49 €	1 929,51 €
ASAH'DOM	HAUBOURDIN	8 746,00 €	7 408,02 €	1 337,98 €
HAUBOURDIN - SAM	HAUBOURDIN	6 651,00 €	5 960,05 €	690,95 €
ADPH	HAZEBROUCK	5 738,00 €	2 217,90 €	3 520,10 €
BIEN ETRE	HAZEBROUCK	22 736,00 €	21 771,83 €	964,17 €
HAZEBROUCK - SAM	HAZEBROUCK	4 793,00 €	4 793,00 €	- €
RES HEM	HEM	1 372,00 €	1 372,00 €	- €
CARMI NORD PAS DE CALAIS	HENIN-BEAUMONT	75 136,00 €	74 631,34 €	504,66 €
LA VIE TRANQUILLE	HORDAIN	15 428,00 €	11 255,37 €	4 172,63 €
HOUPLINES -SAM	HOUPLINES	1 709,00 €	1 709,00 €	- €
A.A.F.A.D. FLANDRES-LYS	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	500,00 €	- €	500,00 €
ASAD LA CHAPELLE D'ARMENTIERES	LA CHAPELLE-D'ARMENTIERES	10 650,00 €	9 269,75 €	1 380,25 €
AJ DOMICILE	LA MADELEINE	1 174,00 €	1 024,68 €	149,32 €
ET APRES SERVICES	LA MADELEINE	1 325,00 €	- €	1 325,00 €
QUALITYDOM	LA MADELEINE	2 103,00 €	397,41 €	1 705,59 €
AIDALAVIE	LALLAING	5 546,00 €	1 239,72 €	4 306,28 €
S A D P AUTONIUM	LANNOY	8 648,00 €	6 502,93 €	2 145,07 €
LE CATEAU-CAMBRESIS - SAM	LE CATEAU-CAMBRESIS	6 317,00 €	6 212,00 €	105,00 €
SAD DU CH DE LE QUESNOY	LE QUESNOY	16 550,00 €	16 550,00 €	- €
CNOUSS9	LESQUIN	921,00 €	921,00 €	- €
HELP IN HOME	LESQUIN	664,00 €	289,09 €	374,91 €
LESQUIN - SAM	LESQUIN cedex 59343	500,00 €	500,00 €	- €
MANDATAIRE DE GARDE	LEWARDE	21 552,00 €	20 966,03 €	585,97 €
ASSAD-AMAPAH LIEVIN	LIEVIN	500,00 €	500,00 €	- €
DOMSOIN	LIGNY-EN-CAMBRESIS	17 631,00 €	14 677,48 €	2 953,52 €
ACTION DOMICILE - LILLE	LILLE	9 860,00 €	3 068,58 €	6 791,42 €
ADENIOR LILLE	LILLE	6 411,00 €	3 324,17 €	3 086,83 €
AUXILIADOM	LILLE	4 369,00 €	2 598,47 €	1 770,53 €
AXEO	LILLE	500,00 €	362,14 €	137,86 €
AZAE LILLE CENTRE	LILLE	3 541,00 €	3 137,26 €	403,74 €
COCOONING SERVICES	LILLE	5 616,00 €	2 849,52 €	2 766,48 €
GIHP	LILLE	6 153,00 €	121,92 €	6 031,08 €
IPAAD SEPTENTRION	LILLE	15 321,00 €	12 151,12 €	3 169,88 €
MAISON DE L'AIDE A DOMICILE	LILLE	156 568,00 €	87 361,26 €	69 206,74 €
MENAGE PLUS	LILLE	500,00 €	337,84 €	162,16 €
MUNDUS	LILLE	2 464,00 €	1 394,46 €	1 069,54 €
O2 LILLE EST	LILLE	12 760,00 €	9 490,43 €	3 269,57 €
PRO DOMICILE	LILLE	6 862,00 €	4 057,22 €	2 804,78 €
RESTER CHEZ SOI - LOUVEA	LILLE	16 507,00 €	14 144,50 €	2 362,50 €
SLAD	LILLE	8 096,00 €	4 654,94 €	3 441,06 €
SOLUTIA	LILLE	4 342,00 €	2 410,84 €	1 931,16 €
A TOUT SENIOR TOUT HONNEUR	LOMME	4 563,00 €	4 452,03 €	110,97 €
PAPP4 CONFIEZ NOUS	LOMME	14 779,00 €	12 306,98 €	2 472,02 €
LOOS - SAM	LOOS	8 290,00 €	8 195,17 €	94,83 €
A2MICILE REGION NORD	MARCQ-EN-BAROEUL	4 126,00 €	3 280,64 €	845,36 €
AMABILIS	MARCQ-EN-BAROEUL	6 259,00 €	- €	6 259,00 €
CLES EN NORD	MARCQ-EN-BAROEUL	13 507,00 €	907,67 €	12 599,33 €
DOMICIL +	MARCQ-EN-BAROEUL	4 917,00 €	2 738,44 €	2 178,56 €
MARCQ-EN-BAROEUL - SAM	MARCQ-EN-BAROEUL	11 240,00 €	9 903,86 €	1 336,14 €

Structure	Ville	Dotation en €	Part APA en €	Part PCH en €
VIVAT - MARCQ	MARCQ-EN-BAROEUL	6 433,00 €	4 440,68 €	1 992,32 €
AIDE AU QUOTIDIEN	MAUBEUGE	211 594,00 €	166 461,82 €	45 132,18 €
AMF - AD	MAUBEUGE	54 121,00 €	47 574,10 €	6 546,90 €
DOMITYS LE CARILLON D'OR	MAUBEUGE	500,00 €	500,00 €	- €
PROXIMUM SERVICES AVESNOIS	MAUBEUGE	10 844,00 €	5 569,03 €	5 274,97 €
MERVILLE - SAD	MERVILLE	2 199,00 €	2 199,00 €	- €
HAND ADEQUATION SERVICE	MONS-EN-BAROEUL	11 740,00 €	690,90 €	11 049,10 €
ILCG SCARPE ESCAUT	MORTAGNE-DU-NORD	28 707,00 €	24 293,29 €	4 413,71 €
AUX P'TITS SOINS	MOUVAUX	7 406,00 €	2 982,55 €	4 423,45 €
LTR	MOUVAUX	3 539,00 €	3 312,34 €	226,66 €
PROXI'VIE	NEUVILLE-EN-FERRAIN	13 895,00 €	11 374,24 €	2 520,76 €
A TOUT AGE	NOYELLES-LES-SECLIN	9 221,00 €	9 221,00 €	- €
CIASFPA	NOYELLES-LES-VERMELLES	2 688,00 €	2 241,13 €	446,87 €
VESTADOM	ORCHIES	3 729,00 €	3 106,00 €	623,00 €
SERVICE + A DOMICILE	OSTRICOURT	1 128,00 €	821,18 €	306,82 €
AU COEUR DE CHEZ VOUS	PERENCHIES	3 596,00 €	1 677,05 €	1 918,95 €
A E D	QUESNOY-SUR-DEULE	10 979,00 €	9 918,64 €	1 060,36 €
QUIEVRECHAIN - SAM	QUIEVRECHAIN	5 196,00 €	5 196,00 €	- €
CENTRE HELENE BOREL SAD	RAIMBEAUCOURT	15 169,00 €	- €	15 169,00 €
CARA	RAISMES	9 170,00 €	9 115,81 €	54,19 €
RONCHIN - SAM	RONCHIN	8 688,00 €	7 998,31 €	689,69 €
AIDOFAMILLE	RONCQ	2 349,00 €	1 845,64 €	503,36 €
ALEXA SERVICES	ROOST-WARENDIN	1 513,00 €	1 444,35 €	68,65 €
AD SERVICES AUX SENIORS NORD	ROUBAIX	11 519,00 €	3 481,47 €	8 037,53 €
AFAD	ROUBAIX	500,00 €	284,95 €	215,05 €
AMAD	ROUBAIX	5 296,00 €	4 713,86 €	582,14 €
ENSEMBLE AUTREMENT	ROUBAIX	27 646,00 €	653,66 €	26 992,34 €
ESPOIR	ROUBAIX	500,00 €	500,00 €	- €
ESPRIT SENIORS SERVICES	ROUBAIX	12 440,00 €	6 551,28 €	5 888,72 €
MAKEDA HOME SERVICES	ROUBAIX	1 942,00 €	568,83 €	1 373,17 €
OPTIMHOME SERVICES 59	ROUBAIX	24 237,00 €	731,18 €	23 505,82 €
ROUBAIX - SAM	ROUBAIX	11 611,00 €	10 751,89 €	859,11 €
SAGE-S	ROUBAIX	8 346,00 €	5 342,01 €	3 003,99 €
SERVIZEN	ROUBAIX	2 674,00 €	1 155,52 €	1 518,48 €
SILVER HOME SERVICES	SAINGHIN-EN-WEPPE	1 334,00 €	670,34 €	663,66 €
SAINT-AMAND-LES-EAUX - SAM	SAINT-AMAND-LES-EAUX	7 000,00 €	7 000,00 €	- €
ADEF	SAINT-ANDRE-LEZ-LILLE	13 043,00 €	11 264,61 €	1 778,39 €
SCEI AIDE MENAGERE	SAINT-HILAIRE-LEZ-CAMBRAI	19 424,00 €	19 107,91 €	316,09 €
SAINT-SAULVE - SAD	SAINT-SAULVE	6 351,00 €	5 417,43 €	933,57 €
GRAINES DE MEMOIRES	SALOME	500,00 €	500,00 €	- €
SANTES - SAM	SANTES	5 663,00 €	5 663,00 €	- €
ADENIOR SECLIN	SECLIN	9 254,00 €	5 002,51 €	4 251,49 €
FONDATION PARTAGE ET VIE	SIN-LE-NOBLE	64 715,00 €	41 625,42 €	23 089,58 €
SIN-LE-NOBLE - SAM	SIN-LE-NOBLE	8 427,00 €	8 427,00 €	- €
APMG	SOMAIN	13 062,00 €	12 867,84 €	194,16 €
ASTERIA SERVICES	SOMAIN	25 725,00 €	24 199,81 €	1 525,19 €
AAD DU CANTON DE STEENVOORDE	STEENVOORDE	16 163,00 €	14 106,05 €	2 056,95 €
DOMUSVI DOMICILE	SURESNES	4 603,00 €	1 083,59 €	3 519,41 €
A VIE AUX SENIORS	TEMPLEMARS	4 282,00 €	3 921,97 €	360,03 €
SOINS SANTE	TEMPLEUVE	3 699,00 €	3 604,18 €	94,82 €
MPB COMPAGNIE	TETEGHEM	500,00 €	500,00 €	- €
AIDE A LA PERSONNE	THUN-L'EVEQUE	8 433,00 €	8 433,00 €	- €
AD VITAM	TOURCOING	5 803,00 €	2 999,30 €	2 803,70 €
INTER PROXIM	TOURCOING	17 995,00 €	14 396,29 €	3 598,71 €
PARAMED	TOURCOING	4 421,00 €	2 937,87 €	1 483,13 €
PONCHE DOMICILE SERVICES	TOURCOING	3 665,00 €	2 014,24 €	1 650,76 €
PROXI SERVICES DE TOURCOING	TOURCOING	1 611,00 €	923,96 €	687,04 €
TOURCOING - SAD	TOURCOING	26 465,00 €	24 334,25 €	2 130,75 €
ADEQUATION SERVICE	VALENCIENNES	500,00 €	166,67 €	333,33 €
ADGV INNOVATIONS	VALENCIENNES	1 467,00 €	1 467,00 €	- €
AIDADOMICILE 59	VALENCIENNES	7 524,00 €	3 361,59 €	4 162,41 €
AVAD	VALENCIENNES	75 428,00 €	66 023,49 €	9 404,51 €

Structure	Ville	Dotation en €	Part APA en €	Part PCH en €
BG SENIORS SERVICES	VALENCIENNES	5 384,00 €	4 566,56 €	817,44 €
HAINAUT LABEL VIE	VALENCIENNES	16 557,00 €	15 066,80 €	1 490,20 €
L'UCIE SERVICES	VALENCIENNES	21 579,00 €	12 803,86 €	8 775,14 €
RES VALENCIENNES	VALENCIENNES	1 256,00 €	1 256,00 €	- €
VALENCIENNES - SAD	VALENCIENNES	8 062,00 €	8 062,00 €	- €
PROXIDOM SERVICES	VENELLES	5 940,00 €	3 545,71 €	2 394,29 €
VIEUX-CONDE - SAD	VIEUX-CONDE	6 617,00 €	6 215,86 €	401,14 €
ADAR FLANDRE METROPOLE	VILLENEUVE-D'ASCQ	200 712,00 €	163 955,44 €	36 756,56 €
ADENIOR CROIX WASQUEHAL	VILLENEUVE-D'ASCQ	4 949,00 €	2 344,51 €	2 604,49 €
AGE D'OR SERVICES VILLENEUVE	VILLENEUVE-D'ASCQ	500,00 €	500,00 €	- €
APF - SAAD	VILLENEUVE-D'ASCQ	27 378,00 €	- €	27 378,00 €
HAPPY SERVICES	VILLENEUVE-D'ASCQ	5 745,00 €	1 817,14 €	3 927,86 €
O2 VILLENEUVE-D'ASCQ	VILLENEUVE-D'ASCQ	10 457,00 €	7 898,30 €	2 558,70 €
VILLENEUVE-D'ASCQ - SAM	VILLENEUVE-D'ASCQ	11 440,00 €	11 232,29 €	207,71 €
ACCES	WALINCOURT-SELVIGNY	7 849,00 €	7 269,98 €	579,02 €
ASPAD	WAMBRECHIES	13 906,00 €	1 413,41 €	12 492,59 €
DOMITYS L'HERMINE BLANCHE	WASQUEHAL	500,00 €	500,00 €	- €
FREE DOM LILLE EST	WASQUEHAL	1 508,00 €	135,38 €	1 372,62 €
I.S.R.A.A.	WASQUEHAL	3 514,00 €	- €	3 514,00 €
O2 MARCQ EN BAROEUL	WASQUEHAL	7 008,00 €	5 368,03 €	1 639,97 €
WASQUEHAL - SAP	WASQUEHAL	1 182,00 €	1 182,00 €	- €
INEA	WATTIGNIES	8 436,00 €	7 792,56 €	643,44 €
AGIRATOU	WATTRELOS	11 261,00 €	7 706,85 €	3 554,15 €
WATTRELOS - SAM	WATTRELOS	7 261,00 €	7 075,89 €	185,11 €
TOTAL		3 250 021,00 €	2 431 869,83 €	818 151,17 €

2.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296571-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 8 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Joël WILMOTTE, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Martine ARLABOSSE, Frédéric DELANNOY, Jean-Luc DETAVERNIER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE.

OBJET : Département 100 % inclusif, participation au capital social d'AlterEos.

Vu le rapport DGASOL/2020/369

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser la participation du Département du Nord au capital de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) AlterEos à Tourcoing dans les conditions détaillées dans les statuts de la société joints au rapport ;
- de souscrire une prise de participation au capital de la SCIC AlterEos conformément à l'article 9 des statuts de la SCIC, à hauteur de 2592 parts, dont le montant nominal s'élève à 30 € chacune, soit pour un montant total de 77 760 € ;
- de verser le montant de cette participation en une seule fois ;
- de ne pas procéder au scrutin secret et de constater un accord sur une candidature unique à la fonction de représentant du Département du Nord à l'assemblée générale de la SCIC Altereos, soit Monsieur Maxime CABAYE, et que les conditions du 4^e alinéa de l'article L.3121-15 du Code général des collectivités territoriales sont remplies pour l'entrée en vigueur immédiate de cette nomination.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h53.

49 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 17 pouvoirs.

Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur WILMOTTE, présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner procuration. Il est donc compté absent sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296619-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 9 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDAS donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Patrick KANNER, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Jean-Luc DETAVERNIER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Didier MANIER, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE.

OBJET : Partenariat au titre de l'insertion professionnelle des allocataires du RSA : convention avec Pôle emploi, convention dans le cadre du Territoire zéro chômeur, convention d'association pour l'accès à

l'outil OUIFORM, subventions aux associations au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions.

Vu le rapport DIPLE/2020/269

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver et d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant à la convention de coopération entre le Département du Nord et Pôle Emploi pour l'insertion sociale et professionnelle des demandeurs d'emploi – Approche globale de l'accompagnement, dont le modèle est joint au rapport en annexe 1 ;
- d'approuver l'adhésion du Département à l'outil numérique OUIFORM permettant de positionner en formation des allocataires du RSA et de m'autoriser à signer la convention d'association OUIFORM entre le Département du Nord, La DIRECCTE Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et Pôle Emploi, dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2, ainsi que tous les actes relatifs à la mise en place de OUIFORM ;
- d'approuver le financement de l'expérimentation Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée pour le recrutement d'allocataires RSA à hauteur de 107 957,34 € au titre de 2020, et d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'objectifs et de moyens entre le Département du Nord et l'association « Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée », dans les termes du projet joint au rapport en annexe 3 ;
- d'attribuer des subventions de fonctionnement au titre de la solidarité et de la lutte contre les exclusions, à 5 associations pour un montant total de 125 116 € répartis dans le tableau ci-joint en annexe 4 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions établies en référence aux conventions jointes au rapport.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h55.

Messieurs CADART et DASSONVILLE sont membres du conseil départemental de l'accès au droit du Nord. En raison de cette fonction, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame LECHNER (membre du conseil départemental de l'accès au droit du Nord) avait donné pouvoir à Madame MARCHYLLIE. Madame LECHNER ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 15 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame ARLABOSSE.

Madame ZOUGGAGH (porteuse du pouvoir de Madame CHASSAING) ainsi que Messieurs HOUSSIN (porteur du pouvoir de Madame FREMAUX) et PICK, présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Annexe 4 Solidarité et lutte contre les exclusions

Opérateurs	Action	Financement 2019	Financement sollicité 2020	Décision du Conseil Départemental
Travail social				
ADNSEA	Accompagnement de service social auprès des Gens du voyage	71 116 €	71 116 €	71 116 €
SOS Voyageurs	Action d'accueil, d'information et d'écoute de personnes démunies et en situation d'errance	1 000 €	1 100 €	1 000 €
Sous total		72 116 €	72 216 €	72 116 €
Accès aux droits				
CIDFF Cambrai	Accueil, information juridique et accompagnement des familles sur le Cambrésis	0 €	3 000 €	3 000 €
CDAD	Accueil, information juridique et accompagnement des familles	40 000 €	40 000 €	40 000 €
Sous total		40 000 €	43 000 €	43 000 €
Actions SDF et public précarisé				
ENTOURAGE	Actions SDF et public précarisé	0 €	10 000 €	10 000 €
Sous total		0 €	10 000 €	10 000 €
TOTAL		112 116 €	125 216 €	125 116 €

2.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296753-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie-Aline BREDA donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Josyane BRIDOUX, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Isabelle FREMAUX, Patrick KANNER, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Frédéric DELANNOY, Jean-Luc DETAVERNIER, Didier DRIEUX, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Jacques HOUSSIN, Didier MANIER, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Évolution des critères d'accompagnement des jeunes majeurs de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Vu le rapport DEFJ/2020/302

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- d'adopter les orientations politiques et les modalités de mise en œuvre de la démarche EVA (Entrée dans la Vie Adulte) définies au rapport et dans la fiche technique jointe au rapport en annexe 1 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention entre le Département du Nord et le CROUS Nord-Pas-de-Calais dans les termes du projet joint au rapport en annexe 2 ;
 - d'adopter le nouveau règlement de la bourse départementale de soutien aux études supérieures, dont le modèle est repris en annexe 3 du rapport.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18h56.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame TONNERRE.

Mesdames COEVOET (porteuse du pouvoir de Madame CIETERS), DESCAMPS-PLOUVIER et DEVOS, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Monsieur BAUDOUX (porteur du pouvoir de Madame BREDA), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Il est compté absent sans procuration pour cette prise de décision. Il n'est également pas tenu compte du pouvoir de Madame BREDA pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

2.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296366-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUFs donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Marie CIETERS, Claudine DEROEUX, Isabelle FREMAUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Barbara COEVOET, Frédéric DELANNOY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Jacques HOUSSIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Création de 10 postes d'Acteurs de Liaison Sociale en Environnement Scolaire (ALSES) au 1er janvier 2021 dans le cadre de l'engagement du Nord dans la Stratégie Nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté

Vu le rapport DEFJ/2020/301

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Lutte contre les exclusions, enfance, famille, prévention santé, personnes âgées, personnes en situation de handicap, jeunesse

DECIDE à l'unanimité:

- de redéployer le poste ALSSES du collège Jules Ferry à Douai vers le collège Victor Hugo à Somain à la rentrée de septembre 2020 ;
- de créer 10 postes ALSSES au 1^{er} janvier 2021, dans le cadre de l'engagement du Département du Nord dans la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, répartis conformément au tableau ci-joint (annexe 1).

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19h01.

42 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 12 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Messieurs DRIEUX, DETAVERNIER (porteur du pouvoir de Madame QUATREBOEUF-NIKIKLOWSKI), MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER) et Monsieur POIRET.

Madame VANDEWALLE (porteur du pouvoir de Monsieur GADAUT), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
la Directrice des Affaires Juridiques et de l'Achat
Public,

Claude LEMOINE

Liste des collèges pour le déploiement du dispositif ALSES

A la rentrée scolaire 2020

Hors stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté (redéploiement)				
DTPAS Douaisis	Victor Hugo	Somain	1	Groupement des Associations Partenaires (GAP)

Au 1er janvier 2021

Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté				
DTPAS	Dénomination du collège	Ville d'implantation	Nombre d'ETP	Structures de rattachement proposées
DTPAS Avesnois	Jean Zay	Feignies	1	Association d'Education et de Prévention (AEP Sambre Avesnois)
	Joliot Curie et Léo Lagrange	Fourmies	1	
	Saint Exupéry	Hautmont	1	
DTPAS Cambrésis	Paul Langevin et Jean Moulin	Avesnes les Aubert et Iwuy	1	Groupement des Associations Partenaires (GAP)
	Jules Ferry	Cambrai	1	
DTPAS Douaisis	Robert Desnos	Masny	1	Groupement des Associations Partenaires (GAP)
DTPAS Métropole Lille	Henri Matisse	Ostricourt	1	Centre social d'Ostricourt
	Jean Demailly	Seclin	1	Formation Culture Prévention (FCP)
DTPAS Roubaix Tourcoing	Gustave Nadaud	Wattrelos	1	Horizon 9
DTPAS Valenciennois	Germinal	Raismes	1	Comité d'Action Pour une Education Permanente (CAPEP)
TOTAL			10	

3.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296385-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Attribution des dotations de fonctionnement aux collèges publics pour 2021

Vu le rapport DE/2020/279

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

Vu l'avis rendu le 16 septembre 2020 par le Conseil Départemental de l'Education Nationale

DECIDE à la majorité:

- de valider les modalités de calcul des dotations de fonctionnement 2021 pour les collèges hors cité mixte, à savoir :

Pour la part ALO :

- **Viabilisation** : à partir de la moyenne des dépenses des collèges 2017/2018/2019, revalorisée pour tenir compte de l'évolution prévisionnelle des tarifs du gaz et de l'électricité,
- **Entretien** : reconduction des modalités de calcul prenant en compte les surfaces, les dépenses d'entretien 2019 et le taux d'occupation du collège avec ajout d'un montant de 2,62 € par élève, permettant de faire face à l'augmentation des dépenses sanitaires,
- **Administration** : application d'un forfait lissé variant suivant la tranche d'effectifs du collège.

Pour la part AP : reconduction du montant forfaitaire par collège.

Prélèvements : sont déduites du total ALO + AP les recettes perçues par les collèges constatées aux comptes financiers 2019, comme suit :

- la contribution du budget Service Restauration et Hébergement au budget Service Général,
 - 80 % du montant des loyers perçus par le collège pour les logements de fonction loués en Convention d'Occupation Précaire,
 - les fonds de roulement réellement disponibles supérieurs à deux mois de fonctionnement, calculés à partir des fonds de roulement indiqués dans les comptes financiers 2019, dont sont déduits les stocks, les créances contentieuses, les provisions pour risques et charges inscrits sur l'année 2019, les cautions et dépôts de fonctionnement ainsi que les prélèvements prévus aux budgets initiaux 2020 pour les dépenses de fonctionnement (hors prélèvements pour investissement).
- de prendre en compte pour le calcul de la dotation les effectifs élèves à la rentrée scolaire 2020/2021 (enquête du Rectorat) ;
 - d'appliquer, pour les collèges en cités mixtes :
 - pour la part ALO : le forfait de 2020,
 - attribuer un montant de 2,62 € par élève pour l'augmentation des dépenses sanitaires comme pour les collèges hors cités mixtes,
 - pour la part AP : les mêmes modalités que pour les collèges hors cités mixtes.
 - de notifier aux collèges le montant prévisionnel de la participation du Département aux dépenses de fonctionnement établi sur ces bases ;
 - de prévoir pour 2021, un montant total de dotation initiale de 20,8 M€ ;
 - de prévoir pour 2021, un montant de dotation complémentaire de 0,2 M€ ;

3.1

- de fixer à titre exceptionnel le tarif horaire d'utilisation des salles de sport municipales par les collèges publics à 13 €, étant précisé que le montant des dotations spécifiques pour la pratique sportive au collège sera calculé sur la base du nombre de divisions et des effectifs constatés à la rentrée scolaire 2020/2021 par l'Autorité Académique (enquête lourde de rentrée) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents permettant la mise en œuvre de cette décision ;
 - de prévoir les crédits en conséquence au BP (Budget Primitif) 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 03.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames COEVOET (porteuse du pouvoir de Madame CIETERS) et DESCAMPS-PLOUVIER, ainsi que par Messieurs HOUSSIN (porteur du pouvoir de Madame FREMAUX), PLOUY et VANDEWALLE (porteur du pouvoir de Monsieur GADAUT).

Mesdames MANNARINO et TONNERRE, présentes à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Madame STANIEC-WAVRANT (porteuse du pouvoir de Madame FAHEM) et Monsieur MONNET (porteur du pouvoir de Monsieur CAUCHE), présents à l'appel de l'affaire, avaient quitté momentanément la salle préalablement au vote. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

Vote intervenu à 19 h 10.

Au moment du vote, 46 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations :	14
Absents sans procuration :	22
N'ont pas pris part au vote :	0
Ont pris part au vote :	60 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	60
Majorité des suffrages exprimés :	31
Pour :	43 (Groupe Union Pour le Nord)
Contre :	17 (Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés - Madame MASQUELIER, non inscrite)

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

3.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296387-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Geneviève MANNARINO, Luc MONNET, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Logements de fonction : actualisation de la répartition par emploi des logements de fonction dans les collèges

Vu le rapport DE/2020/251

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Education, culture, sports, tourisme, vie associative

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la nouvelle répartition par emploi des logements de fonction pour Nécessité Absolue de Service (NAS), proposée en modification par les collèges concernés (annexe ci-jointe) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents permettant la mise en œuvre de cette décision.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 11.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Commune	Nom collège	Adresse du collège	Personnel concerné	Emploi	Commentaire
AULNOYE AYMERIES	Félix del Marle	62 rue Henri Barbusse	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Etat	CPE	
			NAS Etat	Infirmière	
			NAS Département	Agent de maintenance	Désaffectation du logement attribué à l'agent d'accueil (parmi les 2 NAS Département)
CONDE SUR ESCAUT	Josquin des Prés	Avenue Louis Franquet	NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Etat	Secrétaire de Direction	Remplacement de la secrétaire d'intendance par secrétaire de direction
			NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Infirmière	
			NAS Département	Agent d'accueil	
FACHES THUMESNIL	Jean Zay	22 rue Jean-Baptiste Clément	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Département	Agent de maintenance	Agent d'Entretien Polyvalent parti en retraite non remplacé : 3 NAS en 2020 au lieu de 4 en 2019
FERRIERE LA GRANDE	Lavoisier	37 rue Sadi Carnot	NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Département	Agent d'accueil	
			NAS Département	Agent de maintenance	Remplacement de l'agent d'entretien polyvalent par agent de maintenance
FOURMIES	Léo Lagrange	Rue du Gymnase	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Etat	Directeur SEGPA	
			NAS Département	Agent d'accueil	suppression de la NAS attribuée au chef de cuisine (parmi les NAS Département)
LILLE	Martha Desrumaux	16 rue Vantroyen	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Gestionnaire	Suppression de l'emploi de Principal adjoint amenant à la suppression de NAS
LINSELLES	Henri-Matisse	18 route de Hautevalle	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Etat	Principal adjoint	Ajout d'une NAS pour le principal adjoint
			NAS Département	Agent d'accueil	
SAINS DU NORD	Jean Rostand	3 Rue du Moulin à Vent	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Gestionnaire	Suppression de l'emploi de principal adjoint amenant à la suppression de NAS
			NAS Département	Agent de maintenance	
TRELON	Denis Saurat	20 rue Robert Fontesse	NAS Etat	Principal	Remplacement du principal adjoint par le principal
			NAS Département	Agent de maintenance	
VILLENEUVE D'ASCQ	Molière	1 avenue de Paris	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Département	Agent de maintenance	Remplacement de l'agent d'accueil (parti en retraite) par l'agent de maintenance
VILLENEUVE D'ASCQ	Simone de Beauvoir	3 rue de Fives	NAS Etat	Principal	
			NAS Etat	Gestionnaire	
			NAS Etat	Principal adjoint	
			NAS Etat	CPE	
			NAS Département	Agent de maintenance	Remplacement de l'agent d'accueil par l'agent de maintenance

4.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296570-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents: Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s): Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s): Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s): Bernard BAUDOIX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Geneviève MANNARINO, Luc MONNET, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Aide à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales - Programme 2020.

Vu le rapport DV/2020/335

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Infrastructures, mobilités, transports

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le programme de l'année 2020 d'attribution des Aides à l'Aménagement de Trottoirs le long des routes départementales, selon le tableau ci-joint ;
 - d'approuver la modification du bénéficiaire pour le dossier n° 201900038 du programme 2019 ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 12.

Monsieur DRIEUX est Conseiller municipal de Marcoing. Madame ARLABOSSE est Vice-Présidente de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Madame VARLET est Conseillère communautaire déléguée de la Communauté Urbaine de Dunkerque. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Madame FERNANDEZ (Conseillère communautaire de la Communauté Urbaine de Dunkerque) avait donné pouvoir à Madame VARLET (elle-même Conseillère communautaire déléguée de la Communauté Urbaine de Dunkerque). Ni le procurant, ni le porteur de pouvoir ne peut prendre part au délibéré et à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

43 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Code ASTER	Canton	type MO	Maître d'ouvrage	Commune concernée	Nom projet / Intitulé travaux	Désignation voie	PR début (principale)	PR fin (principale)	Subvention retene analyse (€)
20200006	5901 - Aniche	Aniche	Commune		Aménagement des trottoirs, bordures et caniveaux sur la RD 943 aux abords du carrefour formé avec les rues de Lorraine et Denfert Rochereau et de la RD 645 aux abords du carrefour formé avec les rues Auguste Dubray et de Verdun.	RD0943	13+0400	13+0500	8 185 €
20200022	5901 - Aniche	Cantin	Commune		rue du moulinel Renouvellement bloc bordures caniveaux - réfection enrobés en trottoirs sur 1000 ML/M2	RD0135	4+0140	5+0140	36 000 €
20200063	5902 - Anneuillin	Ostricourt	Commune		Trottoirs et bordures rue Anatole France et rue Montaigne	RD0054	0+430	0+000	40 405 €
20200001	5905 - Aulnoye-Aymeries	Berlaimont	Commune		travaux réfection bordures et trottoirs rue louis Duboc (RD 32)	RD0032	4+0160	4+0260	6 420 €
20200009	5905 - Aulnoye-Aymeries	Eth	Commune		Rénovation des trottoirs - Rue d'en Haut	RD0087	09+0083	09+0240	2 800 €
20200012	5905 - Aulnoye-Aymeries	Leval	Commune		création et rénovation trottoirs et caniveaux rue d'Aulnoye RD 117	RD0117	15+0060	15+0733	43 100 €
20200025	5905 - Aulnoye-Aymeries	Bavay	Commune		Création de trottoirs largeur 1,40 m en enrobés rue des Platanes, rue des Remparts, rue de la Gare et rue du Quesnoy	RD0942	45+0020	45+0180	3 790 €
20200053	5905 - Aulnoye-Aymeries	Hargnies	Commune		Création d'un chemin piétonnier Rue du Vieux Mesnil	RD0107	01+0740	02+0035	6 160 €
20200066	5905 - Aulnoye-Aymeries	La Longueville	Commune		Réfection des trottoirs rue de Ste Marie Cappel	RD0117	03+0385	03+0555	5 100 €
20200008	5906 - Aulnoye-lez-Valenciennes	Artes	Commune		TROTTOIRS RUE DE L'EGLISE	RD0059	10+355	10+589	14 630 €
20200074	5906 - Aulnoye-lez-Valenciennes	Maing	Commune		Création d'un trottoir en enrobé rue Pierre Vanderbecq (RD288)	RD0288	0+327	0+485	3 010 €
20200061	5907 - Avesnes-sur-Helpe	Englefontaine	Commune		Réfection de bordures RD100	RD0100	21+0280	21+0480	14 000 €
20200065	5907 - Avesnes-sur-Helpe	Louvignies-Quesnoy	Commune		AMENAGEMENT TROTTOIRS LE LONG DE LA RD934 DE LA RUE HAUTE A LA RUE EUGENE THOMAS	RD0934	20+0460	20+0620	14 900 €
20200050	5908 - Bailleul	Hondeghem	Commune		Aménagement du trottoir devant la salle des fêtes	RD0053	4+0505	4+0585	1 840 €
20200057	5908 - Bailleul	Hondeghem	Commune		Réfection de trottoirs rue de Ste Marie Cappel	RD0053	4+0428	4+0505	1 460 €
20200073	5908 - Bailleul	Caëstre	Commune		Travaux d'aménagement de trottoirs rue d'Hazebrouck RD 161	RD0161	13+0545	13+0620	5 350 €
20200015	5909 - Cambrai	Sailly-lez-Cambrai	Commune		Travaux d'aménagements de sécurité, de borduration et de trottoirs sur la Rue d'Eh Haut (RD n°140) à SAILLY LEZ CAMBRAI	RD0140	17+0147	17+0380	18 460 €
20200036	5909 - Cambrai	Boursies	Commune		Aménagement de mise en accessibilité du quai de bus face à la mairie sur RD 930	RD0930	23+0450	23+0560	5 500 €
20200049	5909 - Cambrai	Escaudoeuvres	Commune		Réfection du trottoir en enrobés, réalisation d'un abaissé de bordure, fourniture et pose de bordurettes, fourniture et pose d'un caniveau entrée d'un nouveau lotissement rue Jean Jaurès à ESCAUDEUVRES	RD0630	14+0810	14+0860	2 440 €
20200060	5909 - Cambrai	Boursies	Commune		Favoriser la conduite apaisée, sécurisation et mise en accessibilité des traversées piétones en agglomération le long de la RD 34b au Hameau de DEMICOURT	RD00348	2+0617	2+0890	7 950 €
20200004	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Troisvilles	Commune		Aménagement quai de bus 1 rue de la sotière	RD0098	9+0466	9+0438	3 200 €
20200010	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Awoingt	Commune		Réaménagement de l'accotement sud de la RD 2643 à AWOINGT	RD2643	30+0962	32+0102	22 200 €
20200026	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Wambaix	Commune		Projet de réhabilitation et de sécurisation des trottoirs le long de la Route Départementale 142 - Wambaix	RD0142	14+0463	14+0613	3 220 €
20200027	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Les Rues-des-Vignes	Commune		Sécurisation du carrefour avec la Rue du Capitaine et lotissement Rue Haute	RD0103	1+0440	1+0520	3 995 €
20200035	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Villers-Guislain	Commune		Aménagement cheminement sécurisé pour piétons et cyclistes le long RD89 en direction d'Espehy	RD0089	13+0318	13+0930	8 800 €
20200040	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Busigny	Commune		Travaux de sécurisation sur la traversée de la commune le long de la RD 21	RD0021	9+0127	11+0711	4 850 €
20200048	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Berry	Commune		borduration et trottoirs rue Delory RD98	RD0098	5+0287	5+0502	20 875 €
20200056	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Marcoing	Commune		AMENAGEMENT DE TROTTOIRS ET REMPLACEMENT DU BLOC BORDURES CANIVEAUX LE LONG DU RD 59	RD0056	4+0735	4+0915	55 520 €
20200062	5910 - Le Cateau-Cambrésis	Rejet-de-Beaulieu	Commune		Aménagement des trottoirs le long des routes départementales	RD0115	27+0160	27+0203	4 000 €
20200018	5911 - Caudry	Vertain	Commune		réfection du trottoir rue du calvaire le long du cd 109	RD0109	5+458	5+508	2 690 €
20200034	5911 - Caudry	Sommaing	Commune		Aménagement de bordures et caniveaux le long de la rue de Saint-Quentin (partie départementale)	RD0085	0+0000	0+0165	9 780 €
20200058	5911 - Caudry	Béthencourt	Commune		Aménagement de l'accotement de la RD 45 Lieudit "La Guisette" : construction d'un trottoir partagé entre piétons et cyclistes. Effacement des réseaux et infiltration des eaux de ruissellement.	RD0045	15+555	16+0093	49 210 €
20200068	5911 - Caudry	Caudry	Commune		Projet d'aménagement de sécurité sur Zone Commerciale de CAUDRY	RD0643	20+345	20+590	14 000 €
20200070	5911 - Caudry	Carnières	Commune		sécurisation des passages piétons aux abords de l'école de carnières	RD0097A	0+0080	0+0115	2 350 €
20200047	5914 - Denain	Mastaing	Commune		REALISATION DE TROTTOIRS LE LONG DE LA ROUTE DEPARTEMENTALE 49 (A HAUTEUR DU 44 AU 56 DE LA RUE JULES FERRY)	RD0049	16+0670	16+0765	3 390 €
20200017	5919 - Fourmies	Liesies	Commune		Réfection des trottoirs le long de la RD963, rue Roger Salengro (de l'arrêt de bus au pont de l'Heige)	RD0963	19+117	19+243	2 100 €
20200020	5919 - Fourmies	Sémeries	Commune		Réfection de la route départementale n° 123 dit rue de Brode	RD0123	8+526	8+373	6 030 €
20200044	5919 - Fourmies	Felleries	Commune		Liaison piétonne entre le bourg et le hameau du Muids	RD0104	9+100	9+655	47 200 €
20200013	5921 - Hazebrouck	Merville	Commune		Création de trottoirs et aménagement d'un abribus route d'Estaires	RD0946	4+0894	4+07913	4 280 €
20200031	5921 - Hazebrouck	Wailon-Cappel	Commune		Aménagement et réfection de trottoirs le long de la RD 642 à WALLON CAPPEL	RD0642	16+0786	17+0000	6 110 €
20200037	5921 - Hazebrouck	Morbecque	Commune		Création et réfection de places de stationnement, mise aux normes PMR des trottoirs rue du 8 Mai	RD0138	22+0060	22+0118	18 245 €
20200042	5921 - Hazebrouck	Thiennes	Commune		AMENAGEMENT DE TROTTOIRS RUE DE TANNAY A THIENNES	RD0122	4+0228	4+0836	39 340 €
20200014	5929 - Marly	Hergnies	Commune		Création de trottoirs en enrobés rue Jean Jaurès (RD 102, du PR 03 au PR 33 et du PR 02 au PR 30)	RD0102	9+0060	9+385	10 900 €
20200021	5929 - Marly	Préseau	Commune		Requalification de la rue du Docteur Roux D59	RD0059	13+524	13+883	8 055 €
20200032	5929 - Marly	Quiévrchain	Commune		Aménagement de trottoirs rue du Quesnoy	RD0059	26+008	27+356	8 475 €
20200033	5929 - Marly	Quarouble	Commune		aménagement de trottoirs rue Jean Jaurès à QUAROUBLE	RD0630	54+670	55+616	109 975 €
20200046	5929 - Marly	Vicq	Commune		REQUALIFICATION DU CENTRE BOURG - QUARTIER EST (aménagement de la rue de la Gare RD101)	RD0101	3+984	4+716	94 100 €
20200007	5930 - Maubeuge	Gognies-Chaussée	Commune		TROTTOIRS RUE PASTEUR	RD0159	5+0470	5+0990	19 100 €
20200059	5930 - Maubeuge	Vieux-Reng	Commune		Création de deux trottoirs en enrobés sur la RD 28 et la RD 28A	RD0028	6+760	7+155	52 780 €
20200072	5930 - Maubeuge	Bettignies	Commune		Aménagement de trottoirs le long de la Route Départementale 159 à Bettignies: Cheminement doux Rue Narcisse Locoge	RD0159	7+0657	8+0120	26 250 €
20200011	5931 - Orchies	Coutiches	Commune		Trottoir et bordures pour un cheminement piétonnier et espace partagé	RD0030	7+900	8+200	10 000 €
20200045	5931 - Orchies	Beuvry-la-Forêt	Commune		Travaux d'aménagement d'un trottoir sur le RD126 - Rue Jules Plus	RD0126	1+0800	2+0400	41 800 €
20200067	5931 - Orchies	Anhiers	Commune		Sécurisation du trottoir Mairie/Ecole	RD0008	21+0600	22+0400	6 775 €
20200024	5934 - Saint-Amand-les-Eaux	Rosult	Commune		Réfection de trottoirs le long de la RD 66	RD0066			8 000 €
20200005	5935 - Sin-le-Noble	Fenaïn	Commune		Chemin des pâtures	RD0143	4+0800	5+0300	15 100 €
20200016	5935 - Sin-le-Noble	Wandignies-Hamage	Commune		Aménagements rue Jean Jaurès	RD0299	1+0540	2+0660	70 710 €
20200051	5935 - Sin-le-Noble	Warlaing	Commune		Création d'un cheminement piétons au lieu-dit le Bassin (contour de l'Écluse) et sur une section de la rue Grande	RD0081	3+0700	3+0800	6 220 €
20200064	5936 - Templeuve	Cobrieux	Commune		Aménagement des abords de la rue du Mazet	RD0093	0+350	1+000	45 375 €
20200030	5941 - Wormhout	CC des Hauts de Flandre	EPCI à fiscalité propre	Herzele	AAT 2020 - Création de trottoir - RD 37 - Rue de Winnezele (HERZEELE)	RD0037	9+0618	9+0840	12 770 €
20200039	5941 - Wormhout	CC des Hauts de Flandre	EPCI à fiscalité propre	Herzele	AAT 2020 - Rue de Bambeckue - RD 167 - HERZEELE	RD0167	0+0175	0+0276	5 190 €
20200041	5941 - Wormhout	CC des Hauts de Flandre	EPCI à fiscalité propre	Wulverdinghe	AAT 2020 - Rue Principale - RD 326 - WULVERDINGHE	RD0326	1+0465	2+0000	43 300 €

4.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296643-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le 9 octobre 2020

Notifié le 30 septembre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Geneviève MANNARINO, Luc MONNET, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Transfert des abribus au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis

Vu le rapport DGAST/SG/2020/331

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver le transfert en l'état au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis (SMTD) des abribus implantés dans son périmètre d'intervention au 1^{er} novembre 2020, à titre gratuit ;
- d'autoriser Monsieur le Président à négocier et signer le procès-verbal de transfert à venir entre le Département du Nord et le SMTD, qui comprendra ou auquel sera annexée la liste des équipements transférés. Les clauses préciseront le caractère gratuit et en l'état du transfert ainsi que les droits et obligations de chacune des parties, notamment en matière de responsabilité du fait de ce mobilier, la responsabilité du Département étant transférée au SMTD à compter du 1^{er} novembre 2020 en cas d'éventuels contentieux pour les sinistres en cours et pour toute déclaration de sinistre à venir du fait des abribus objets du transfert ;
- d'autoriser Monsieur le Président à engager la démarche avec les autres Autorités Organisatrices de Mobilité en vue d'un transfert des abribus situés dans leur périmètre de compétences.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 14.

Madame LUCAS est membre du Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports du Douaisis. En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

45 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Monsieur MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER), présent à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296689-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le 9 octobre 2020

Notifié le 29 septembre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDAS, Josyane BRIDOUX, Régis CAUCHE, Marguerite CHASSAING, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Patrick KANNER, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOIX, Frédéric DELANNOY, Carole DEVOS, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Didier MANIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE, Karima ZOUGGAGH.

OBJET : Développement de deux nouveaux Projets France Services Itinérants dans le Cambrésis et le Douaisis

Vu le rapport SEPPT/2020/314

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la création d'un projet de services publics itinérant dans le Cambrésis ;
 - d'approuver la création d'un projet de services publics itinérant dans le Douaisis ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès de la Préfecture la labellisation de ces équipements structurants, au titre des Maisons France Services ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du Département, tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides en investissement auprès de l'Etat, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement des Départements en 2020, auprès de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), de la Banque des Territoires (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations), de Douaisis Agglo et de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à solliciter les aides en fonctionnement, notamment le forfait annuel France Services de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT).
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 15.

45 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames MANNARINO et STANIEC-WAVRANT (porteuse du pouvoir de Madame FAHEM).

Madame BORIE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement au vote.

Vote intervenu à 19 h 22.

Au moment du vote, 46 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 14

Absents sans procuration : 22

N'ont pas pris part au vote : 4 (Groupe Communiste, Républicain, Citoyen et Apparentés)

Ont pris part au vote : 56 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	56
Majorité des suffrages exprimés :	29
Pour :	56 (Groupe Union Pour le Nord - Groupe Socialiste, Radical et Citoyen - Madame MASQUELIER, non inscrite)
Contre :	0

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.2

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296499-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le 9 octobre 2020

Notifié le 8 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE.

OBJET : Revalorisation des dispositifs de subventions en faveur des plantations et de la renaturation.

Vu le rapport DRE/2020/334

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- d'adopter un nouveau dispositif de subventions « Plantation et Renaturation », tel que défini dans le rapport et son annexe ;
 - d'approuver les modalités d'intervention et les moyens à mobiliser sur l'opération 23004OP002 (investissement : enveloppe 23004E16 et fonctionnement : enveloppe 23004E18) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes et documents correspondants à ce dispositif.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 23.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BORIE, DEVOS et ZOUGGAGH (porteuse du pouvoir de Madame CHASSAING), ainsi que par Messieurs MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER) et MONNET (porteur du pouvoir de Monsieur CAUCHE).

Madame DUHAMEL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296691-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 12 octobre 2020

Affiché le 12 octobre 2020

Notifié le 8 octobre 2020

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

**Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020
LE CONSEIL DEPARTEMENTAL**

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Max-André PICK, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE.

OBJET : Etat d'avancement et actualisation du schéma cyclable départemental.

Vu le rapport DRE/2020/333

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- de prendre connaissance de l'état d'avancement du schéma cyclable départemental figurant dans le rapport et ses annexes et de poursuivre la concertation engagée avec les partenaires intercommunaux, prioritairement dans le cadre des schémas cyclables des territoires ;
- de valider les principes exposés de mise en œuvre de ce schéma cyclable dans le rapport ;
- de valider les principes de financement et cofinancement avec les territoires pour la mise en œuvre de ce schéma cyclable exposés dans le rapport et son annexe 6 ;
- d'autoriser Monsieur le Président à rechercher des contreparties financières en fonction des opportunités (FEDER, Etat, Région, Interreg...) ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document en lien avec ce schéma cyclable.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 23.

46 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 14 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames BORIE, DEVOS et ZOUGGAGH (porteuse du pouvoir de Madame CHASSAING), ainsi que par Messieurs MANIER (porteur du pouvoir de Monsieur KANNER) et MONNET (porteur du pouvoir de Monsieur CAUCHE).

Madame DUHAMEL, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté momentanément la salle préalablement à la prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.4

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296642-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Martine FILLEUL, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Françoise MARTIN, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Joël WILMOTTE.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement : Lancement d'un Appel à Projets "Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural"

Vu le rapport DAT/2020/254

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la création d'un nouvel appel à projets intitulé « Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural » ;
 - d'approuver le cahier des charges s'y référant joint au rapport (annexe 1) ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à lancer cet appel à projets « Pour un habitat adapté et de qualité en milieu rural » à compter du 7 décembre 2020 et jusqu'au 7 décembre 2021.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 32.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Mesdames DUHAMEL et TONNERRE.

Madame BORIE, présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision sans donner de procuration. Elle est donc comptée absente sans procuration pour cette prise de décision.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

5.5

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296388-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Sylvia DUHAMEL, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Marie TONNERRE, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Martine FILLEUL, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Carole BORIE, Frédéric DELANNOY, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Françoise MARTIN, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Joël WILMOTTE.

OBJET : Politique de l'Habitat et du Logement - Dispositif Nord Equipement Habitat Solidarité (NEHS) et J'amén'Age59 : autorisation à signer les conventions cadres entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois et la Communauté de

Communes du Sud Avesnois.

Vu le rapport DAT/2020/166

Vu l'avis en date du 21 septembre 2020 de la Commission Développement de l'espace rural, environnement, politique de l'eau, logement, habitat

DECIDE à l'unanimité:

- d'autoriser Monsieur le Président à signer les conventions cadre pour le déploiement des dispositifs NEHS et J'Amén'Age 59, entre le Département et la Communauté de Communes du Pays de Mormal, la Communauté de Communes Cœur de l'Avesnois et la Communauté de Communes du Sud Avesnois, selon le modèle joint au rapport (annexe 1), ainsi que tous les actes afférents à cette décision.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 36.

Monsieur HIRAUX est Président de la Communauté de Communes Sud Avesnois. En raison de cette fonction, il ne peut ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être compté dans le quorum. Il n'assiste pas à cette partie de la réunion.

50 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

6.1

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20200928-296755-DE-1-1

Date de réception en préfecture le 9 octobre 2020

Affiché le

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 28 SEPTEMBRE 2020
SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020**

Suite à la convocation en date du 11 septembre 2020

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Jean-René LECERF, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Martine ARLABOSSE, Brigitte ASTRUC-DAUBRESSE, Charles BEAUCHAMP, Anne-Sophie BOISSEAUX, Carole BORIE, Guy BRICOUT, Maxime CABAYE, François-Xavier CADART, Paul CHRISTOPHE, Barbara COEVOET, Joëlle COTTENYE, Gustave DASSONVILLE, Arnaud DECAGNY, Françoise DEL PIERO, Catherine DEPELCHIN, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Béatrice DESCAMPS-PLOUVIER, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Marie-Annick DEZITTER, Didier DRIEUX, Yves DUSART, Bruno FICHEUX, Marc GODEFROY, Jean-Marc GOSSET, Olivier HENNO, Mickaël HIRAUX, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Jean-René LECERF, Michel LEFEBVRE, Annie LEYS, Maryline LUCAS, Didier MANIER, Geneviève MANNARINO, Isabelle MARCHYLLIE, Françoise MARTIN, Elisabeth MASQUELIER, Luc MONNET, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Caroline SANCHEZ, Nicolas SIEGLER, Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Patrick VALOIS, Benoît VANDEWALLE, Virginie VARLET, Fabrice ZAREMBA, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Doriane BECUE donne pouvoir à Maxime CABAYE, Régis CAUCHE donne pouvoir à Luc MONNET, Marguerite CHASSAING donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Marie CIETERS donne pouvoir à Barbara COEVOET, Sylvie CLERC-CUVELIER donne pouvoir à Guy BRICOUT, Soraya FAHEM donne pouvoir à Marie-Christine STANIEC-WAVRANT, Isabelle FERNANDEZ donne pouvoir à Virginie VARLET, Martine FILLEUL donne pouvoir à Françoise MARTIN, Isabelle FREMAUX donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Henri GADAUT donne pouvoir à Benoît VANDEWALLE, Patrick KANNER donne pouvoir à Didier MANIER, Alexandra LECHNER donne pouvoir à Isabelle MARCHYLLIE, Marie-Hélène QUATREBOEUF donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Anne VANPEENE donne pouvoir à Patrick VALOIS, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Anne-Sophie BOISSEAUX, Roger VICOT donne pouvoir à Marc GODEFROY, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Jean-Marc GOSSET.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Marie-Aline BREDA, Josyane BRIDOUX, Isabelle CHOAIN, Claudine DEROEUX, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Bernard BAUDOUX, Frédéric DELANNOY, Sylvia DUHAMEL, Sébastien DUHEM, Jean-Claude DULIEU, Roméo RAGAZZO, Eric RENAUD, Marie TONNERRE, Joël WILMOTTE.

OBJET : Programmation 2020 du dispositif des Aides Départementales aux Villages et Bourgs

Vu le rapport DAT/2020/255

DECIDE à l'unanimité:

- d'attribuer 183 subventions d'investissement aux communes et structures intercommunales dont la liste figure en annexe 1 dans le cadre de la programmation 2020 du dispositif « Aide Départementale aux Villages et Bourgs » pour un montant total de 17 184 804 € ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer les actes et décisions correspondants et notamment les conventions conformes à la convention type jointe au rapport (annexe 2) ;
- d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits du budget départemental de l'exercice 2020, sur l'opération 25007OP002.

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 19 h 29.

Monsieur DRIEUX est Conseiller municipal de Marcoing. Monsieur DUSART est Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. Monsieur GOSSET est Conseiller municipal de Steenvoorde. Monsieur POIRET est Maire de Lauwin-Planque. Monsieur ZAREMBA est Conseiller communautaire de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole. Madame ZAWIEJA-DENIZON est Adjointe au Maire de Roeulx. En raison de ces fonctions, ils ne peuvent ni prendre part au délibéré et à la prise de décision ni être comptés dans le quorum. Ils n'assistent pas à cette partie de la réunion.

Monsieur WAYMEL avait donné pouvoir à Monsieur GOSSET. Ce dernier ne pouvant prendre part au délibéré et à la prise de décision, il n'est pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Mesdames CIETERS (Adjointe au Maire de Phalempin) et VANPEENE (Maire de Winnezele), ainsi que Monsieur VERFAILLIE (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole) avaient donné pouvoir respectivement à Madame COEVOET, Monsieur VALOIS et Madame BOISSEAUX. Ils ne peuvent prendre part au délibéré et à la prise de décision même par procuration. Il n'est donc pas tenu compte de ces pouvoirs pour cette affaire.

44 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 13 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Monsieur PICK.

Madame MARTIN (porteuse du pouvoir de Madame FILLEUL), présente à l'appel de l'affaire, avait quitté définitivement la séance préalablement à la prise de décision. Il n'est donc pas tenu compte de ce pouvoir pour cette affaire.

Décision acquise par assentiment de l'assemblée.

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l'Achat Public

Claude LEMOINE

Code ASTER	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant prévisionnel total du projet	Montant de la subvention
2020/00290-CA	Abancourt	Remplacement du chauffage de la salle des fêtes et de la bibliothèque	23 079 €	9 231 €
2020/00033-VA	Abscon	Travaux de rénovation thermique et énergétique de bâtiments publics ainsi que l'éclairage public en agglomération	129 094 €	51 638 €
2020/00169-SA	Aibes	Remplacement des fenêtres de la mairie, de l'école et la porte du logement de fonction	21 377 €	8 551 €
2020/00180-ML	Anstaing	Extension du groupe scolaire Andrée Chedid	1 341 470 €	300 000 €
2020/00272-DO	Arleux	Réhabilitation et extension de la restauration scolaire -Phase 1	1 162 460 €	300 000 €
2020/00029-FI	Arnèke	Réhabilitation - Extension et mise aux normes bloc sanitaire et préau école publique Emilienne Moreau	292 152 €	146 076 €
2020/00310-FI	Arnèke	Réalisation d'un diagnostic et d'une étude de faisabilité technique pour la restauration de la toiture de l'église	16 910 €	8 455 €
2020/00211-DO	Auberchicourt	réfection de la toiture de l'école maternelle du Chaufour	63 040 €	31 520 €
2020/00228-ML	Aubers	Reconstruction du foyer rural	2 020 536 €	300 000 €
2020/00204-VA	Avesnes-le-Sec	Réhabilitation de la cantine et espace multifonction (réhabilitation de l'école et de la cantine - phase 2)	628 942 €	251 576 €
2020/00220-SA	Avesnes-sur-Helpe	Amélioration du cadre de vie des Rondes de la ville	878 175 €	300 000 €
2020/00296-CA	Awoingt	Rénovation thermique de l'école	104 870 €	31 461 €
2020/00300-CA	Awoingt	Rénovation énergétique de l'éclairage public	124 944 €	37 483 €
2020/00216-FI	Bambecque	Clos et couvert des nefs et du clocher de l'église	964 778 €	250 000 €
2020/00134-CA	Bantouzelle	Aménagement d'une cantine et agrandissement de la cuisine	28 704 €	11 482 €
2020/00073-SA	Bas-Lieu	Travaux de mise aux normes "accessibilité" de la Mairie et de la salle communale - extension de la salle communale	330 850 €	99 255 €
2020/00151-SA	Beaufort	Création d'une école et son réseau de chaleur en liaison avec une salle multifonction	1 978 982 €	300 000 €
2020/00186-CA	Beaumont-en-Cambrésis	Aménagement qualitatif des abords de la RD 643 et de la rue de Viesly	811 946 €	297 987 €
2020/00226-CA	Beaurain	Aménagements qualitatifs, sécurisation et mise en accessibilité des trottoirs de la rue des Baudriers (du n°1 au n°12)	66 815 €	28 666 €
2020/00203-FM	Bergues	Projet de la passerelle Porte de Cassel	623 367 €	296 841 €
2020/00267-CA	Béthencourt	Aménagement qualitatif des trottoirs sur les accotements de la RD45 lieu-dit La Guisette et sécurisation des déplacements piétons et cyclistes	255 873 €	38 634 €
2020/00075-SA	Beugnies	Remise en état des trottoirs de la route de Felleries : trottoirs, éclairage public, réseau téléphonique	225 880 €	83 232 €
2020/00305-CA	Béviliers	Construction d'un local technique	89 154 €	44 577 €
2020/00113-FI	Boeschepe	Rénovation thermique de l'école Louis Pasteur	318 705 €	127 482 €
2020/00207-FM	Bollezeele	Installation d'une classe modulaire à l'école élémentaire	63 639 €	31 819 €
2020/00146-SA	Boulogne-sur-Helpe	Changement des fenêtres et volets de l'école publique	10 625 €	4 250 €
2020/00175-SA	Boulogne-sur-Helpe	Création d'un columbarium et son acheminement	9 618 €	3 847 €
2020/00039-ML	Bousbecque	Réaménagement du site de l'hôtel de ville	699 481 €	279 792 €
2020/00246-SA	Bousies	Construction d'un boudodrome et pas de tir à l'arc couvert	395 000 €	197 500 €
2020/00219-SA	Bousignies-sur-Roc	Remplacement des 24 fenêtres de la mairie	24 188 €	7 256 €
2020/00262-SA	Boussières-sur-Sambre	Aménagement des abords de la halte nautique	168 221 €	67 288 €
2020/00121-FM	Bray-Dunes	Réhabilitation / construction groupe scolaire	3 280 118 €	300 000 €
2020/00303-CA	Briastre	Mise en sécurité des deux voutes de l'église au-dessus de la nef	9 870 €	4 935 €
2020/00117-DO	Bruille-lez-Marchiennes	Réfection du plateau d'éducation physique, de la clôture et du mur de cendres	60 684 €	30 342 €
2020/00215-DO	Bugnicourt	Aménagement qualitatif du centre bourg	225 375 €	60 362 €
2020/00193-VA	CA Valenciennes Métropole	Hergnies - construction d'un restaurant scolaire	920 474 €	300 000 €
2020/00217-FI	Caëstre	Rénovation de l'église Saint Omer - Tranche 2	888 264 €	250 000 €
2020/00223-CA	Cantaing-sur-Escaut	Réfection de la couverture de la mairie et pose de panneaux photovoltaïques	47 000 €	18 800 €
2020/00196-ML	Capinghem	Remplacement des candélabres du domaine de la Perdrière	62 148 €	24 859 €
2020/00178-SA	Cartignies	Restauration et mise en accessibilité du Monument aux Morts	78 847 €	39 423 €
2020/00166-FI	Cassel	Changement des menuiseries de l'Hôtel du Prévost Saint Pierre	77 050 €	23 115 €
2020/00287-CA	Cauroir	Reconstruction de la cantine et de l'accueil périscolaire	452 338 €	180 935 €
2020/00154-VA	Château-l'Abbaye	Extension du cimetière communal	154 091 €	61 637 €
2020/00319-VA	Château-l'Abbaye	Travaux sur bâtiments communaux : Réfection de la toiture cuisine et toiture bibliothèque, remplacement des fenêtres et des portes de la Maison des Associations	23 495 €	9 398 €
2020/00174-ML	Coutiches	Restauration d'une chapelle rue Lepinchaux	22 056 €	11 028 €
2020/00322-VA	Curgies	Achat et installation d'un panneau lumineux	18 723 €	7 489 €
2020/00291-ML	Cysoing	transformation du château en pôle hotel de ville médiathèque	2 807 293 €	300 000 €
2020/00231-CA	Dehéries	Rénovation des menuiseries et vitraux de l'église Sainte-Anne	16 667 €	4 166 €
2020/00125-SA	Dimont	Travaux d'isolation phonique thermique et changement de menuiserie de la salle des fêtes	50 415 €	20 166 €
2020/00041-CA	Doignies	Rénovation énergétique et mise en accessibilité de la mairie	339 457 €	118 470 €
2020/00140-FI	Ebblinghem	Accessibilité et aménagement Centre Bourg	33 750 €	8 250 €
2020/00052-DO	Écaillon	Création d'une cantine scolaire et aménagement de ses abords	935 165 €	299 253 €
2020/00002-DO	Émerchicourt	Travaux de rénovation de l'éclairage public du boulevard de la République	130 196 €	25 540 €
2020/00020-ML	Emmerin	Aménagement d'une nouvelle mairie (Howarderie)	1 229 789 €	297 996 €
2020/00292-SA	Englefontaine	Création aire de jeux en centre bourg	67 493 €	32 931 €

Code ASTER	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant prévisionnel total du projet	Montant de la subvention
2020/00308-SA	Englefontaine	Rénovation de la mairie : changement des menuiseries	17 451 €	8 725 €
2020/00127-FM	Eringhem	Réfection de la toiture de l'église et des corniches intérieures	79 192 €	31 677 €
2020/00237-VA	Escautpont	Travaux de mise aux normes du stade de football municipal "Léo Lagrange"	143 724 €	71 862 €
2020/00293-VA	Escautpont	Réalisation de deux aires de jeux dans le parc municipal Louis Delhaye	128 557 €	64 278 €
2020/00192-ML	Escobecques	Rénovation des façades des bâtiments communaux	33 509 €	13 404 €
2020/00314-DO	Estrées	Travaux d'installation d'une climatisation réversible pour la salle des fêtes	32 000 €	12 800 €
2020/00325-CA	Estrun	Travaux de rénovation thermique de la bibliothèque municipale	11 032 €	4 413 €
2020/00328-CA	Estrun	Rampe d'accessibilité PMR de l'école à la place du village	43 000 €	17 200 €
2020/00329-CA	Estrun	Aménagement piéton des trottoirs rue des Ebouvières	77 000 €	16 910 €
2020/00152-CA	Eswars	Restauration des vitraux en façade et réfection du coyaou de la flèche de l'église Saint-Jacques	17 590 €	7 036 €
2020/00181-CA	Fontaine-Notre-Dame	Rénovation et mise en accessibilité du cimetière communal	274 440 €	137 220 €
2020/00173-SA	Frasnoy	Réhabilitation, extension et mise en accessibilité de l'école communale et du plateau sportif et aménagement des abords de l'école	198 275 €	77 387 €
2020/00260-ML	Fretin	Réaménagement du complexe sportif Louis Nivesse	595 372 €	178 611 €
2020/00157-ML	Fromelles	Création d'une salle de sports	2 254 193 €	300 000 €
2020/00099-FM	Ghyvelde	Restructuration de la salle des sports Claude Platel et création d'un bâtiment de stockage	725 220 €	290 088 €
2020/00188-SA	Glageon	Création d'une école maternelle (rapprochement géographique avec l'école primaire et le restaurant scolaire)	1 463 285 €	300 000 €
2020/00159-FI	Godewaersvelde	Construction d'un restaurant scolaire - Accueil centre de loisirs	1 880 961 €	300 000 €
2020/00281-DO	Goeluzin	Extension et rénovation cimetière	207 563 €	80 541 €
2020/00334-SA	Gommegnies	Rénovation de la mairie pour l'adapter aux PMR et réaliser des économies d'énergie : création d'une rampe et changement des menuiseries	34 830 €	13 932 €
2020/00324-ML	Gruson	Restructuration du pôle administratif et technique du centre ville	2 274 180 €	300 000 €
2020/00294-ML	Hantay	Aménagement d'une aire de jeux	39 235 €	19 617 €
2020/00257-SA	Hargnies	Remplacement de l'espace jeux et création d'un espace détente multisports	38 455 €	19 227 €
2020/00206-VA	Haveluy	Requalification d'une salle de tennis en salle multisports	550 000 €	275 000 €
2020/00274-VA	Hélesmes	réhabilitation de la salle de Musique et des vestiaires du football, rue Roger Salengro	109 763 €	43 905 €
2020/00044-CA	Hem-Lenglet	Requalification de la rue Le Marais	325 045 €	21 776 €
2020/00076-FI	Hondeghem	Aménagement des sanitaires et du local à déchets de la salle des fêtes Albert Denaes	47 000 €	18 800 €
2020/00032-SA	Hon-Hergies	Création des ateliers municipaux	408 763 €	204 381 €
2020/00301-FI	Houtkerque	Aménagement Paysager de la nouvelle école	187 246 €	93 500 €
2020/00242-CA	Inchy	Travaux d'aménagement paysager aux abords de la RD 643	16 485 €	8 242 €
2020/00315-CA	Iwuy	Création d'un parking rue du 8 mai 1945 et mise en sécurité des déplacements rue du 4ème Dragon	61 920 €	30 140 €
2020/00286-CA	La Groise	Création d'une extension des sanitaires de l'école maternelle	140 044 €	70 022 €
2020/00252-ML	Lannoy	Remplacement de l'équipement de sécurisation du bâtiment Athéna Forum	21 000 €	10 500 €
2020/00116-DO	Lauwin-Planque	Restructuration de l'école maternelle et aménagement des abords	864 473 €	300 000 €
2020/00208-SA	Le Favril	Réhabilitation thermique du Bâtiment 4 Rue d'Ors accueillant les associations	36 100 €	18 050 €
2020/00055-ML	Le Maisnil	Réhabilitation de la ferme des Saules	1 713 687 €	300 000 €
2020/00128-FM	Ledringhem	Rénovation de la toiture de l'église Saint-Omer	402 308 €	160 923 €
2020/00037-CA	Les Rues-des-Vignes	Aménagement d'un plateau sportif	132 000 €	35 563 €
2020/00112-CA	Les Rues-des-Vignes	Mise en accessibilité de la mairie	46 963 €	14 089 €
2020/00221-SA	Liessies	Construction de l'agrandissement du jardin du souvenir	17 972 €	8 986 €
2020/00229-SA	Liessies	Aménagement de trottoirs - rue de l'Abbaye, le long d'une voie communale	19 264 €	9 420 €
2020/00132-VA	Lieu-Saint-Amand	Aménagement des entrées de l'école	270 095 €	81 029 €
2020/00239-CA	Ligny-en-Cambrésis	Aménagement paysager de la cour arrière de la mairie et création d'une aire de lavage	26 553 €	13 276 €
2020/00307-SA	Limont-Fontaine	Création de deux aires de jeux	37 694 €	15 077 €
2020/00298-ML	Lompret	Rénovation-extension du groupe scolaire Pasteur	1 380 000 €	300 000 €
2020/00156-VA	Lourches	Construction d'un restaurant scolaire sur le site de l'école J. Macé	1 285 545 €	300 000 €
2020/00179-SA	Louvignies-Quesnoy	Aménagement du terrain multisports : accessibilité, aire de jeux et local technique	107 812 €	53 906 €
2020/00201-SA	Louvignies-Quesnoy	Création, aménagement et mise en accessibilité du cimetière	234 230 €	117 115 €
2020/00197-VA	Maing	Travaux de rénovation des bâtiments communaux - Phase II	44 977 €	17 991 €
2020/00045-SA	Mairieux	Remise en état du clocher et de la porte d'entrée de l'église Saint-André	76 100 €	30 440 €
2020/00254-CA	Marcoing	Aménagement de trottoirs en matériaux qualitatifs le long de la RD56	160 980 €	47 140 €
2020/00057-DO	Marcq-en-Ostrevent	Travaux de mise en accessibilité PMR et d'aménagement du centre village – Phase 2	402 450 €	160 980 €
2020/00153-CA	Marets	Aménagement du cœur de bourg	633 915 €	231 692 €

Code ASTER	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant prévisionnel total du projet	Montant de la subvention
2020/00248-VA	Marquette-en-Ostrevant	Réhabilitation de l'ancienne école primaire en maison culturelle et associative et aménagements urbains pour la création d'espaces d'animation autour de la halle couverte	274 600 €	109 840 €
2020/00137-CA	Masnières	Aménagement qualitatif d'un parking à proximité de l'école Théodore Hostetter et de la salle Maurice Verin	242 879 €	60 326 €
2020/00263-CA	Mazinghien	Travaux d'aménagement et de rénovation du plateau sportif	24 530 €	12 265 €
2020/00309-FM	Merckeghem	Remplacement des portes extérieures de l'école primaire publique	9 586 €	2 875 €
2020/00176-VA	Monchaux-sur-Écaillon	Aménagement du calvaire chapelle rue de Valenciennes	38 721 €	15 488 €
2020/00195-DO	Monchecourt	Travaux de rénovation et sécurisation des écoles	22 858 €	11 429 €
2020/00163-ML	Mouchin	Réfection de la toiture de l'école Camille Desmoulins	59 567 €	17 870 €
2020/00034-CA	Neuville-Saint-Rémy	Travaux de réfection des toitures des écoles maternelle et élémentaire	297 524 €	110 084 €
2020/00040-CA	Neuville-Saint-Rémy	Remplacement des huisseries du moulin et de la maison du meunier	33 243 €	16 620 €
2020/00247-CA	Neuvilly	Fourniture et pose d'un aménagement scénique à la salle des fêtes	20 315 €	10 157 €
2020/00251-CA	Neuvilly	Sécurisation du terrain de football	14 000 €	7 000 €
2020/00183-FM	Nieurlet	Projet de création de l'éclairage public sur la rue des Champs	48 561 €	24 280 €
2020/00202-ML	Nomain	Rénovation de l'église Saint Martin	34 026 €	13 497 €
2020/00035-CA	Noyelles-sur-Escaut	Remise aux normes électrique et insonorisation de la salle des fêtes	36 290 €	12 497 €
2020/00236-VA	Noyelles-sur-Selle	Rénovation du Centre Communal (Salle des Fêtes - local associatif- restaurant scolaire)	60 033 €	18 010 €
2020/00316-SA	Ohain	Rénovation du Centre Bourg avec aménagement paysager	238 805 €	116 490 €
2020/00222-VA	Oisy	Création d'équipement sanitaire école Charles Perrault	18 319 €	5 496 €
2020/00182-CA	Paillencourt	Aménagement paysager de la place du 8 mai 1945	61 516 €	16 896 €
2020/00012-ML	Phalempin	Rénovation du complexe sportif Jacques Hermant	1 099 079 €	300 000 €
2020/00255-SA	Poix-du-Nord	Rénovation de la Salle des Fêtes "Keighley Hall" - Travaux de restructuration du bloc sanitaires et sa mise aux normes PMR	78 202 €	31 281 €
2020/00258-SA	Poix-du-Nord	Rénovation des anciens vestiaires du stade F. Masse	21 371 €	10 685 €
2020/00264-CA	Pommereuil	Remplacement du système de chauffage de la salle des fêtes	8 129 €	4 064 €
2020/00259-SA	Potelle	Aménagement de trottoirs et piste cyclable le long de la rue du Pavé (RD133)	95 700 €	26 038 €
2020/00143-SA	Preux-au-Bois	Mise en accessibilité étang, église et cimetière	65 524 €	23 664 €
2020/00205-SA	Prisches	Accessibilité d'un restaurant scolaire et création d'une salle de psychomotricité entre la cantine et l'école	328 614 €	131 445 €
2020/00048-ML	Provin	Construction d'un terrain de football synthétique	1 001 424 €	300 000 €
2020/00167-FM	Quaëdypre	Rénovation de la salle polyvalente	557 133 €	167 140 €
2020/00213-VA	Quarouble	Installation d'une nouvelle chaudière à la restauration scolaire et réfection de la toiture de la galerie à l'école maternelle	31 075 €	12 430 €
2020/00051-DO	Râches	Extension du groupe scolaire de Râches	981 342 €	300 000 €
2020/00312-CA	Ramillies	Rénovation et amélioration des rues d'Erre et du Pont d'Erre	361 342 €	150 000 €
2020/00230-SA	Ramousies	Réhabilitation de la mairie de Ramousies	136 238 €	52 436 €
2020/00288-CA	Rejet-de-Beaulieu	Aménagement qualitatif, sécurisation et création de liaisons douces en centre-bourg	175 000 €	68 898 €
2020/00133-FM	Rexpoëde	Réhabilitation d'un bâtiment communal	90 533 €	20 811 €
2020/00232-CA	Rieux-en-Cambrésis	Rénovation des façades de l'église Saint-Martin	553 351 €	250 000 €
2020/00320-VA	Roelux	Réhabilitation de la salle des fêtes de Roelux	2 155 533 €	300 000 €
2020/00241-VA	Rombies-et-Marchipont	Création d'un préau dans la cour de l'école	48 384 €	19 353 €
2020/00280-VA	Rombies-et-Marchipont	Aménagement d'un espace libre partagé	384 842 €	147 241 €
2020/00147-CA	Romeris	Réaménagement de la place du Général De Gaulle et des trottoirs de la rue du Cateau	256 250 €	47 052 €
2020/00177-VA	Rouvignies	Rénovation éclairage public en led	84 132 €	25 240 €
2020/00150-SA	Ruesnes	Rénovation et mise en accessibilité des sanitaires pour les différents bâtiments communaux	142 788 €	56 294 €
2020/00142-VA	Rumegies	Changement des menuiseries salle des fêtes	21 414 €	8 565 €
2020/00191-SA	Saint-Aubin	Réfection de la salle polyvalente : mise en accessibilité et création d'un estaminet communal pour animer et créer du lien social	47 740 €	19 096 €
2020/00265-CA	Saint-Python	Travaux de rénovation énergétique de la mairie	61 430 €	21 789 €
2020/00218-FI	Saint-Sylvestre-Cappel	Installation d'un chauffage à l'église Saint André, de grilles de protection contre les pigeons et restauration des chéneaux des tourelles	92 493 €	36 997 €
2020/00224-CA	Saint-Vaast-en-Cambrésis	Antenne relais assistantes maternelles Saint-Vaast/Saint-Hilaire	465 597 €	232 798 €
2020/00136-SA	Saint-Waast-la-Vallée	Remplacement des portes et fenêtres à l'école et à la cantine	20 973 €	8 389 €
2020/00110-ML	Saméon	Requalification rue du Presbytère, trottoirs PMR et passages piétons	387 833 €	54 177 €
2020/00276-SA	Sars-Poteries	Aménagement d'une aire de jeux dans la polarité villageoise	118 525 €	59 262 €
2020/00244-SA	Sepmeries	Restauration de l'Eglise Saint Côme & Saint Damien	522 734 €	240 913 €
2020/00313-CA	SIVOM de la Vacquerie	Gouzeaucourt - Remplacement de la couverture de la salle de sports Jean Degros	469 569 €	179 382 €
2020/00199-FM	SIVOM des Rives de l'Aa et de la Colme	Holque - Réfection de la couverture ardoise de l'église Saint Michel	99 864 €	39 945 €
2020/00111-FM	Sox	Maison La Place Aménagement paysager	138 401 €	39 792 €
2020/00155-FM	Sox	Renouvellement éclairage public avenue du Parc	24 000 €	7 200 €
2020/00126-CA	Solesmes	Restructuration de l'école Suzanne Lanoy - phase 2	898 913 €	300 000 €
2020/00227-CA	Sommaing	Aménagement qualitatif du centre-bourg	539 748 €	171 893 €
2020/00168-FM	Spycker	Réhabilitation de la salle polyvalente	268 023 €	107 209 €
2020/00019-FI	Steenvoorde	Réfection du terrain de football synthétique et de la piste d'athlétisme	626 000 €	187 800 €

Code ASTER	Maîtrise d'ouvrage	Nom du projet	Montant prévisionnel total du projet	Montant de la subvention
2020/00212-SA	Taisnières-en-Thiérache	Réhabilitation de la Place	89 004 €	29 440 €
2020/00299-VA	Thiant	Démolition de bâtiments et aménagement espace public	405 000 €	141 750 €
2020/00266-CA	Thun-l'Évêque	Travaux de rénovation de la façade extérieure de la grande salle des fêtes	24 665 €	9 866 €
2020/00187-ML	Toufflers	Aménagement de l'espace culturel et associatif "La Chênaie"	84 476 €	33 790 €
2020/00118-VA	Verchain-Maugré	Installation et agencement d'un columbarium dans le cimetière	18 452 €	7 381 €
2020/00253-VA	Vicq	Requalification du Centre-bourg - Quartier Est (aménagement des rues de la Gare et Château d'Eau)	1 010 990 €	118 861 €
2020/00234-FI	Vieux-Berquin	Aménagement de l'ancienne chapelle de l'Espace Louis de Berquin en salle des mariages et salle multi-activités	199 700 €	79 880 €
2020/00278-SA	Vieux-Reng	Rénovation de la couverture et de la noue, isolation de la toiture de la mairie	12 524 €	5 010 €
2020/00068-SA	Villers-Pol	Réhabilitation de l'école la Rhonelle phase 2 : rénovation des anciens bâtiments	410 095 €	123 028 €
2020/00189-FM	Volckerinckhove	Aménagement d'une plateforme des déchets	30 708 €	12 283 €
2020/00333-ML	Wahagnies	Aménagement d'un parking entre la rue Jean Jaurès (route départementale) et la rue Jules Ferry	212 554 €	106 277 €
2020/00011-SA	Wallers-en-Fagne	Mise aux normes PMR de l'école primaire (création d'une rampe et cheminement)	75 570 €	22 671 €
2020/00277-SA	Wattignies-la-Victoire	Changement des portes et fenêtres des bâtiments communaux : en façade de mairie, côté sud ouest de la salle des fêtes, changement total de l'école	30 296 €	15 148 €
2020/00130-VA	Wavrechain-sous-Denain	Rénovation énergétique et mise aux normes électriques de deux classes du groupe scolaire Maurice Thorez	24 405 €	7 479 €
2020/00273-VA	Wavrechain-sous-Faulx	cheminement piéton autour du city-stade avec aménagement d'un parcours sportif	21 450 €	6 435 €
2020/00115-FM	West-Cappel	Travaux école maternelle	27 775 €	8 332 €
2020/00249-FI	Winnezele	Rénovation du terrain multisports	71 042 €	28 417 €
2020/00129-FM	Wylder	Réfection électricité et chauffage de l'église communale	24 340 €	9 736 €
2020/00170-FM	Zegerscappel	Rénovation et extension de la salle des associations	116 890 €	46 756 €
TOTAUX			64 017 633 €	17 184 804 €

Le Recueil des Actes Administratifs du Département peut être consulté :

A Lille

Hôtel du Département

51 rue Gustave Delory

Les Arcuriales

45 rue de Tournai (Batiment C)

- Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
- Service Assemblées et Contrôle de la Légalité (1^{er} étage)

Dans d'autres lieux sur le territoire départemental

- Maison de Service au Public à Hondschoote - 1 rue de Cassel
- Maison de Service au Public à Le Cateau-Cambrésis - 13 place du Commandant Richez

Sur le site internet du Conseil Départemental du Nord

- www.lenord.fr



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :
Monsieur Régis RICHARD
Directeur Adjoint
Direction des Affaires Juridiques et de l'Achat Public
Les Arcuriales - 59800 LILLE
☎ 03.59.73.83.10

Préparation : Service Assemblées et Contrôle de la Légimité
☎ 03.59.73.85.16

Achévé d'imprimer le 06/11/2020
Imprimé à l'Hôtel du Département
59047 Lille Cedex

ISSN 0764 - 8146 - Dépôt Légal